

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Ministère de la Planification du
Développement et de la
Coopération



Programme d'Appui à la Lutte contre le
Changement Climatique



Organisation pour le Développement
et l'Incitation à l'Auto
Emploi

AMCC+
ALLIANCE MONDIALE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Financé par
l'Union européenne

TITRE DE L'ACTION

**« Renforcement de la résilience des populations du sud Togo au
changement climatique à travers la gestion durable des forêts et
des terres »**

DEUXIEME ANNEE DE MISE EN ŒUVRE : 1^{er} novembre 2019 au 30 septembre 2020

RAPPORT NARRATIF INTERMEDIAIRE

Octobre 2020

Le contenu du présent rapport relève de la seule responsabilité de l'ONG ODIAE
et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de la Délégation de l'Union Européenne

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES PHOTOS.....	6
1. Description.....	8
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action.....	9
2.1. Résumé de l'action	9
2.1.2. Aperçu d'ensemble de la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence (1 ^{er} novembre 2019 au 30 septembre 2020)	10
2.2. Résultats et activités.....	11
2.2.1. Activités réalisées	11
Tableau 1 : Effectif des personnes touchées lors des sensibilisations au niveau des localités	12
Tableau 2 : Effectif des personnes touchées lors des sensibilisations au niveau des écoles.....	12
Tableau 3: Dates et effectifs des participants aux réunions de concertation par localité.....	16
Tableau 4 : répertoire des pépiniéristes	19
Tableau 5 : Forêts communautaires (FC) concernées par l'enrichissement.....	21
Tableau 6 : Ecoles reboisées.....	22
Tableau7 : Espaces verts reboisés	23
Tableau 08 : Berges de cours d'eau : reboisées	24
A.2.2.1.3. Elaboration du protocole et des modules d'animation du CEA-GDT.....	27
Tableau 9: Options sur les parcelles élémentaires	28
Tableau 10: effectif des membres des CEA-GDT par site	30
Tableau 11 : site des champ-écoles agricoles.....	30
A.2.2.1.6. Évaluation agronomique et économique des parcelles.....	33
Tableau 12 : Dates de semis des CEA-GDT dans les Plateaux.....	33
Tableau 13 : Sites retenus pour la construction des forages	36
Tableau 14 : Sites retenus pour la construction des retenues d'eau	36
Tableau 15: localités où les aires de séchage sont aménagées	39
Tableau 16 : Lieu de réalisation et thème des émissions radiophoniques.....	40
2.2.2. Activités planifiées non réalisées.....	44
2.2.3. Résultats positifs ou négatifs inattendus.....	45

2.2.4. Suivi de la réalisation des indicateurs.....	45
Tableau 17 : réalisation des indicateurs de résultat 1.....	46
Tableau 18 : réalisation des indicateurs de résultat 2.....	46
Tableau 19 : réalisation des indicateurs de résultat 3.....	47
Tableau 20 : réalisation des indicateurs de résultat.....	47
Tableau 21 : réalisation des indicateurs d'objectifs	48
2.2.5. Risques potentiels qui peuvent avoir compromis la réalisation de certaines activités (en référence au cadre logique). Traitement ou gestion desdits risques.	49
2.3. Cadre logique révisé.....	50
2.3.1. Cadre logique mis à jour	50
Tableau 22 : Matrice-cadre logique à jour	50
2.3.2. Liste de tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 € attribués pour la mise en œuvre de l'Action pendant la période de reporting :	53
2.4. Plan d'action mis à jour pour les futures activités de l'action	53
Tableau 23 : Plan d'action année 3.....	53
3. Bénéficiaires/entités affiliées et autres coopérations	56
3.1. Relation entre les partenaires formels de l'action	56
3.2. Relation avec les autorités étatiques de l'action	57
3.3. Relation avec toutes autres organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'action notamment les bénéficiaires finaux et groupes cibles et autre tiers impliqués.....	57
3.4. Liens et synergies développés avec d'autres actions	58
3.5. Liste des subventions UE précédentes pertinentes et liens avec l'action en cours	58
4. Visibilité.....	58

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AMCC+	l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique
AVGAP	Association Villageoise de Gestion des Aires Protégées
GDF	Gestion durable des forêts
GDT	Gestion durable des terres
ATOP	Agence Togolaise de Presse
CCD	Comité Cantonal de Développement
CVD	Comité Villageoise de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DPEDDPN	Direction Préfectorale de l'Environnement du Développement Durable et de la Protection de la Nature
DPERF	Direction Préfectorale de l'Environnement et des Ressources Forestières
MEDDPN	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
ODIAE	Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto-Emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PALCC	Programme d'Appui à la Lutte contre
PIED	Petits États Insulaires en Développement
PMA	Pays les Moins Avancés
UE	Union Européenne
UGA	Unité de Gestion de l'Action

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectif des personnes touchées lors des sensibilisations au niveau des localités12

Tableau 2 : Effectif des personnes touchées lors des sensibilisations au niveau des écoles..... 12

Tableau 3: Dates et effectifs des participants aux réunions de concertation par localité..... 16

Tableau 4 : répertoire des pépiniéristes 19

Tableau 5 : Forêts communautaires (FC) concernées par l'enrichissement.....21

Tableau 6 : Ecoles reboisées.....22

Tableau7 : Espaces verts reboisés23

Tableau 08 : Berges de cours d'eau : reboisées24

Tableau 10: effectif des membres des CEA-GDT par site30

Tableau 11 : site des champ-écoles agricoles.....30

Tableau 12 : Dates de semis des CEA-GDT dans les Plateaux.....33

Tableau 13 : Sites retenus pour la construction des forages36

Tableau 14 : Sites retenus pour la construction des retenues d'eau36

Tableau 17 : réalisation des indicateurs de résultat 146

Tableau 18 : réalisation des indicateurs de résultat 2.....46

Tableau 19 : réalisation des indicateurs de résultat 3.....47

Tableau 20 : réalisation des indicateurs de résultat.....47

Tableau 21 : réalisation des indicateurs d'objectifs48

Tableau 22 : Matrice-cadre logique à jour50

Tableau 23 : Plan d'action année 3.....53

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Sensibilisation de la communauté de Tsafè à gauche et photo souvenir après sensibilisation à Edzi-Hado à droite	12
Photo 2: Sensibilisation de la communauté de Tsafè à gauche et photo souvenir après sensibilisation à Edzi-Hado à droite	13
Photo 3: Rencontre avec les propriétaires de de la FC Tututo à Adeta, à gauche photo en salle (de gauche à droite)	14
Photo 4: Rencontre avec les propriétaires terriens à Agbomé (à gauche et au centre) et Guebakui (à droite)	14
Photo 5: De gauche à droite : Délimitation de la FC d'Atchankeli puis photo de groupe avec l'équipe de la DRF Délimitation de la FC d' d'Agadjahoe	15
Photo 6: Réunion de concertation à Keteme (Danyi), à gauche table d'honneur, à droite autres participants	16
Photo 7: Réunion de concertation à Abotesse (à gauche, intervention du coordonnateur de l'action ; à droite, remise de la carte de la FC d'Abotesse au régent du canton de Gnagna)	17
Photo 8: souvenir réunion des participants à la réunion de concertation Agou-Nyogbo à gauche, Huimé à droite	17
Photo 9: à gauche photo souvenir des participants à la réunion de concertation à Edzi-Hado, présentation de l'entité juridique d'Ohoundje saluée par le préfet de l'Ogou et les autres autorités à droite	17
Photo 10: Photo souvenir membres des entités juridiques avec les autorités locales et la chefferie à la réunion de concertation à Guebakui (FC Tututo) à gauche et Atchankeli à droite.....	18
Photo 11: Participants à la réunion de concertation à Atchinedji	18
Photo 12: De gauche à droite, participants à la rencontre avec les pépiniéristes à Atakpamé et Adeta	19
Photo 13: Chargement et transport des plants dans le kloto	20
Photo 14: Préparation du terrain pour le reboisement à Digui copé (Kpélé)	20
Photo 15: Reboisement dans la forêt de Tsafè	22
Photo 16: A gauche remise d'équipement au président du comité de gestion de la FC de Tsafè ; à droite photo souvenir des participants à la remise d'équipement à Ohoundje.....	25
Photo 17: A gauche remise d'équipement au président du comité de gestion de la FC de Tsafè ; à droite photo souvenir des participants à la remise d'équipement à Ohoundje.....	25
Photo 18: photo de groupe des participants à la réunion avec l'ICAT à Atakpamé (à gauche) et à Kpalimé (à droite).....	26
Photo 19: Animation du diagnostic participatif sur l'approche CEA à Gbemou Codji (Avé) à gauche et à Bena-Plateaux (Wawa) à droite.....	27
Photo 20: Séance d'explication du protocole au groupe CEA à Nyilè (Amou).....	29
Photo 21: Délimitation des parcelles sur les CEA Atchankeli (Haho) à gauche et à Abotessè (Ogou) à droite	32
Photo 22: Nettoyage du site à Tsafè (Akébou)	32

Photo 23:Épandage de compost sur les parcelles améliorées du CEA à Tado (Moyen-Mono) et Gbemoucodji (Avé)	32
Photo 24:Labour à plat, à Guébakui/Kpélé (gauche) et à Tsavanya/Kloto (droite)	33
Photo 25:De gauche vers la droite, semis après labour en billons sur le site de Kétémé (Danyi), le site d'Atchankeli (Haho) à droite et après labour à plat à Gbemoucodji (Avé).	33
Photo 26: Bilan d'une journée de CEA à Tsavanya / KLOTO	33
Photo 27:État végétatif du maïs sur les parcelles CEA Bena-Plateaux/Wawa	34
Photo 28:État végétatif des plants de maïs impacté par les longues poches de sécheresse à Agou ..	34
Photo 29:Géniteurs de petits ruminants acquis au centre de tchela	36
Photo 30:visite des sites maraichers pour leur validation, étape d' d'Agou-nyogbo.....	37
Photo 31:Motopompe et accessoires Acquis	37
Photo 32:Kits d'apiculture (ruche, pose, enfumoir, gants, cire, combinaisons).....	38
Photo 33:Presse et décortiqueuses de noix de palme acquis.....	38
Photo 34:Levée topographique et bornage du site de Kpehoun	39
Photo 35:aire de séchage de Kpogan.....	39
Photo 36:Emissions radiophoniques à Radio Danyi (à gauche) et à Radio Novissi (Notsè) (à droite) .	40
Photo 37:implantation des plaques au niveau des sites bois-école (EPP Okou à gauche et de l'aire de séchage d'Agadja à droite).....	41
Photo 38:rencontre de planification opérationnelle des activités de la deuxième année à Adeta à gauche et Atelier de recadrage du planning opérationnel à l'hôtel A9 à droite.....	41
Photo 39:Photo souvenir des participants à l'atelier de formation du staff de l'action sur le suivi à l'hôtel A9 Agbelouve	42
Photo 40:revue annuelle : De la gauche vers la droite, vue partielle des participants puis table d'honneur, le DE ODIAE au micro	43
Photo 41: suivi des réalisations de l'action dans l'Ogou par une équipe de la Direction régionale avec à sa tête le Directeur régional accompagné de l'assistant au point focal régional du PALCC	43
Photo 42:visite de la zone humide Nangbeto par l'équipe d'auditeurs	43
Photo 43:mission d'évaluation à mi-parcours de l'action ; à gauche visite de l'espace vert des jeunes (Talo) par l'équipe des évaluateurs et celle de l'action, à droite visite de la FC d'Abotesse	44
Photo 44:Mission suivi des réalisations de l'action par l'équipe de l'UGP PALCC (de gauche à droite, rencontre avec la communauté d'Ayekpada sur le site reboisé, visite de l'EPP Kpassa, visite de l'aire de séchage de Kpogan)	44

1. Description

- 1.1. Nom du coordinateur du contrat de subvention: **Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto-Emploi (ODIAE).**
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact: **Monsieur EGBENOU Koffi Georges, Directeur exécutif.**
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'/des entité(s) affiliée(s) de l'Action: **ONG ODIAE, ONG FAGAD.**
- 1.4. Intitulé de l'Action: **«Renforcement de la résilience des populations du sud Togo au changement climatique à travers la gestion durable des forêts et des terres».**
- 1.5. Numéro du contrat: **ENV/2018/400-333.**
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence: **1^{er} novembre 2019 au 30 septembre 2020.**
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s): **Togo, Régions des Plateaux et de Maritime.**
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes): Les groupes cibles de l'action sont les populations des communautés de Abotesse, Ohoundje, Kpessi, Abalo Copé, Mawulekpedji, Délignon Copé, Azonaha, Fontèdji, Ahoyéyé, Kétémé, Tututo (Guebakui, Kpekpete, Azionou, Dzave, Azioletou), Lavié, Agou-Gnogbo, Tado, Atchankeli, Tchafè, Akloa, Bena Plateau, Edzi-Hado, riveraines des forêts communautaires et des bois écoles, les coopératives agricoles, les organisations paysannes, les producteurs individuels, les gestionnaires privés et communautaires des forêts, les reboiseurs et les organisations des communautés à la base des régions des Plateaux et de Maritime.
- Les bénéficiaires finaux sont les populations des 13 préfectures des régions Plateaux et Maritime avec 1 472 995 habitants dont 748123 femmes (4RGPH, 2010) ; les consommateurs des produits forestiers non ligneux issus des forêts, les exploitants de bois, les Universités et Centres de Recherche.
- 1.9. Pays dans le(s)quel(s) les activités sont réalisées (si différent du point 1.7):
Sans objet.

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels l'action aura eu un apport direct et positif au niveau de l'objectif de l'action, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront de l'action à long terme au niveau de la société ou d'un secteur en général.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action

2.1. Résumé de l'action

2.1.1. Aperçu d'ensemble de la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence

2.1.1.1. Informations générales

L'Action, objet du présent rapport, intitulé « *renforcement de la résilience des populations du sud Togo au changement climatique à travers la gestion durable des forêts et des terres* », fait suite à la volonté de l'Union Européenne d'intégrer pleinement la problématique de la lutte contre le Changement Climatique (CC) à ses programmes d'aide au développement depuis 2007. Elle a ainsi instauré l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC+), un mécanisme de financement, visant à renforcer le dialogue, l'échange d'expérience et la coopération avec les pays en développement les plus vulnérables, tout particulièrement les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Petits États Insulaires en Développement (PIED).

A travers ce mécanisme, le Togo a obtenu un appui financier qui s'est traduit par la convention de financement du Programme d'Appui à la Lutte contre le Changement Climatique (PALCC) qui appuie la poursuite du processus permettant l'appropriation de la thématique « **changement climatique** » par les décideurs, de connaître l'état du patrimoine ligneux du pays et de mettre en œuvre les activités d'atténuation des effets du changement climatique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PALCC, un appel à propositions a été ouvert en Décembre 2017 et a abouti à l'octroi d'une subvention à l'ONG ODIAE et son codemandeur l'ONG FAGAD, pour la mise en œuvre de l'action de « *renforcement de la résilience des populations du sud Togo au changement climatique à travers la gestion durable des forêts et des terres* », (Contrat n° ENV/2018/400-333).

Cette action qui s'inscrit dans le Plan National de Développement, effet 12 de l'axe 3, vise à renforcer la résilience des exploitations agricoles et des écosystèmes forestiers des régions des Plateaux et de Maritime face au changement climatique.

A terme, cette action permettra d'atteindre trois (03) principaux résultats notamment : (i) L'Installation et/ou aménagement de 7807 ha de forêts communautaires; (ii) L'Adoption des bonnes pratiques de GDT sur 500 ha des exploitations agricoles; (iii) Au moins 500 ménages diversifient leur production en vue de renforcer leur résilience.

2.1.1.2. Aperçu sur la logique d'intervention de l'Action

La logique d'intervention de la présente action comprend un (01) objectif général, trois (03) objectifs spécifiques, cinq (05) résultats attendus et quinze (15) activités principales.

Le résultat 1 sera réalisé à travers l'accompagnement de la gestion des forêts communautaires pour leur reconnaissance officielle par l'Etat, l'installation des plantations, le suivi des plantations à travers l'équipement des comités anti-feu pour l'entretien et la protection des plantations;

Le résultat 2 sera atteint à travers le renforcement de capacités des exploitants agricoles et reboiseurs sur les bonnes pratiques de GDT, l'installation des champs-écoles et la réplique des pratiques GDT jugées efficaces dans les champs paysans;

Le résultat 3 a pour activités principales (i) l'appui au petit élevage, (ii) l'appui au développement du maraîchage, (iii) l'appui à l'apiculture et (iv) l'appui à l'amélioration de la transformation de produits agricoles et produits forestiers non ligneux (confer cadre logique).

Les résultats 0 « la mise en place de l'unité de gestion » et 4 « la capitalisation et la diffusion des acquis de l'action » sont ceux attendus respectivement de la réalisation des activités transversales comme (i) la mise en place de l'unité de gestion de l'action (UGA) et l'acquisition de matériel et équipement pour l'unité de gestion d'une part puis (ii) la communication sur l'action et la mise en place d'un système de suivi et évaluation d'autre part.

L'action est mise en œuvre selon une approche intégrée prenant en compte des sensibilisations pour une meilleure appropriation des acquis de l'action par tous les acteurs, des renforcements de capacités pour la constitution d'un capital humain et la continuité après la fin du financement, de communication pour un changement de comportement. Cette approche est multisectorielle et conjugue les initiatives de gestion participative, de promotion des activités alternatives et du développement communautaire. Elle revêt aussi un caractère participatif de par la création de cadre de concertation entre les parties prenantes de l'action.

Conformément à cette logique d'intervention, une équipe de Gestion de l'Action est mise en place sous la responsabilité d'un coordonnateur.

2.1.2. Aperçu d'ensemble de la mise en œuvre de l'action pendant la période de référence (1^{er} novembre 2019 au 30 septembre 2020)

Au cours de la période de référence (1^{er} novembre 2019 au 30 septembre 2020), toutes les quatorze (14) activités de l'action planifiées ont démarré mais avec de niveaux différents de mise en œuvre. Ainsi, pour le résultat 1, on note un taux d'exécution de 93% (14/15 tâches réalisées) ; pour le résultat 2, un taux de 60% (6/10 tâches réalisées), pour le résultat 3, un taux de 40% (8/20) et pour le résultat 4, un taux de 77,78% (7/9 tâches réalisées). En résumé, le taux d'exécution des tâches programmées en deuxième année est de 77,78 %.

Les réalisations de la deuxième année sont :

Au titre du résultat R1 :

- 7098 ha de forêts communautaires enrichis/reboisés sur 162,69 ha
- 10 réunions de concertation des entités juridiques des forêts tenues
- Le recrutement des consultants pour l'élaboration des plans d'aménagement/ Plans simples de gestion des forêts communautaires lancé
- 104 586 plants distribués et mis terre
- 46,5 ha de bois-école regarnis et 4 ha installés
- regarnis sur 2,25 ha d'espaces verts
- regarnis sur 22 ha de berges de cours d'eau

Au titre du résultat R2

- 13 champs écoles agricoles et 3 champs écoles agroforestiers installés

Au titre du résultat R3

- 50 géniteurs améliorés de petits ruminants acquis pour l'appui aux éleveurs
- 20 kits d'apiculture acquis
- 15 motopompes acquis pour l'appui au maraichage
- 08 aires de séchage aménagées
- Une entreprise recrutée pour la construction de 2 retenues d'eau

❖ Au titre du résultat R4

- huit (08) émissions radiophoniques réalisées sur la foresterie communautaire, le changement climatique et pour informer et sensibiliser les populations sur l'action.
- Les outils de communication et de visibilité (30 affiches, 2000 autocollants et 08 plaques d'identification) confectionnés et diffusés.
- 22 plaques d'identification implantées pour assurer la visibilité de l'action et des parties prenantes dont l'UE sur les sites d'aires de séchage et d'autres sites ayant bénéficié d'actions de reboisement/Enrichissement (forêts, espaces verts, berges de cours d'eau, écoles)
- 30 articles sur les réalisations de l'action envoyés au PALCC.

Les résultats présentés ont été obtenus grâce à la collaboration et la synergie développées avec les services de l'administration forestière, les autorités administratives locales, la chefferie traditionnelle et les communautés pour la mise en œuvre des activités planifiées. L'implication de plus en plus active des communautés d'une part, l'engagement et la détermination de l'équipe de l'action d'autre part sont des facteurs qui vont favoriser l'atteinte des cibles prévues à la fin de l'action.

2.2. Résultats et activités**2.2.1. Activités réalisées****R1 : Installation et/ou aménagement de 7807 ha de forêts communautaires****A1.1 Sensibilisation des autorités locales et des bénéficiaires sur l'action**

Les sensibilisations se sont poursuivies en deuxième année et ont touché non seulement les autorités locales et les communautés bénéficiaires abordées en première année mais aussi de nouvelles communautés. Au niveau des populations des localités déjà bénéficiaires, l'accent a été mis sur la gestion durable des terres et des forêts ; les nouvelles localités ciblées ont été en plus sensibilisées sur les objectifs et activités de l'action ainsi que les résultats attendus.

Au total, 1324 personnes dont 625 femmes dans 24 localités ont été directement touchées par les sensibilisations. Les principaux thèmes abordés sont : (i) l'importance de la forêt communautaire et sa gestion durable ; (ii) les bienfaits d'une forêt ; (iii) les raisons de la gestion durable des terres (iv) l'entretien et la protection des plantations, (vi) les bonnes pratiques de gestion durable des terres, (vii) les mesures de prévention contre la COVID-19.

Tableau 1 : Effectif des personnes touchées lors des sensibilisations au niveau des localités

N°	Régions	Préfectures	Cantons	Localités	Personnes touchées		
					H	F	T
1	Plateaux	Anié	Atchinedji	Azonaha, Ahoyeye, Azanlekpédji, Abalocopé, Deligno	161	86	247
2		Ogou	Gnagna	Abotessè	28	22	50
3			Djama	Ohoundje	18	24	42
4		Est-Mono	Kpessi	Agbezan, Ayekpada, Kpessi	92	28	120
5		Haho	Asrama	Atchankeli	55	88	143
6		Haho	Wahala	Agadjahoe	20	12	32
7		Akebou	Djon	Tsafè	32	91	123
8		Wawa	Okou	Bena Plateau	37	28	65
9		Moyen-Mono	Tado	Tado	14	10	24
10		Danyi	Kakpa	Keteme	242	236	478
11		Kpele	Dawlutu	Toutouto, Azioletou, Tsavanya	52	39	91
12		Kloto	Lavié	Lifiata	31	12	43
13		Agou	Nyogbo Sud	Agou-Nyogbo	27	52	79
14	Maritime	Avé	Edzi	Edzi-Hado, Gbemou codji, Edocope	90	102	192
Total					699	625	1324



Photo 1 : Sensibilisation de la communauté de Tsafè à gauche et photo souvenir après sensibilisation à Edzi-Hado à droite

Les sensibilisations se sont poursuivies également dans les écoles des localités riveraines. Au total 6 436 élèves dont 3 359 filles de 25 écoles ont été sensibilisés sur l'importance de l'entretien et de la protection des plants reboisés.

Tableau 2 : Effectif des personnes touchées lors des sensibilisations au niveau des écoles

N°	Préfectures	Villages	Ecole	Effectif		
				Garçons	Filles	Total
1	Moyen-Mono	Aoutélé, Aklotsi, Kpegodo, Halimé, Tado	EPP (Aoutélé, Aklotsi, Kpegodo, Halimé), EPE de Tado	466	360	826
2	Haho	Atchankeli	EPP Atchankeli	47	35	82
5	Est-Mono	Agbezan, Ayekpada, Kpessi	EPP (Agbezan, Ayekpada)	180	171	351

6	Ogou	Adjobo, Egbedjrovi, Adjido, Gbecon, Datcha campement, Foyer Kamina, Koutago, Koutchadjo Kpogan	EPP Adjobo, Egbedjrovi, Adjido, Gbecon, Datcha campement, Foyer Avenir Kamina, Koutago, Koutchadjo, Kpogan,	993	1010	2003
7	Anié	Kpassa, Djintoyi, Arouna copé, Adjreke2, Bassan, Kpehoun, Atakpamé copé, Adjreke2	EPP (Kpassa, Djintoyi, Arouna copé, Adjreke2/GA, Adjreke2/GB, Ogbone de Bassan, Kpehoun), CEG Adjreke2	1391	1 783	3174
Total				3077	3359	6436

En ce qui concerne les berges de cours d'eau (Anié, Iké, Ilé-Ezekou-Gonobé), les sensibilisations ont été menées à l'endroit des populations des villages et quartiers riverains sur l'entretien et la protection des plantations contre les feux de végétation.



Photo 2: Sensibilisation de la communauté de Tsafé à gauche et photo souvenir après sensibilisation à Edzi-Hado à droite

A 1.2 Accompagnement de la gestion des forêts communautaires

En première année, cette activité a concerné la confirmation des sites des forêts communautaires, la sélection d'ONG/Association pour accompagner la gestion des forêts communautaires, la formation des ONG/Associations, la sensibilisation des bénéficiaires, la délimitation des forêts, l'élaboration des actes de donation des terres, la constitution des entités juridiques et l'élaboration des chartes de gestion.

La deuxième année a été plus marquée par l'exécution des tâches suivantes : (i) rencontres de sensibilisation des propriétaires terriens, (ii) accompagnement des propriétaires terriens à l'actualisation/ régularisation des titres de propriétés, (iii) délimitation de nouveaux sites et élaboration des cartes, (iv) signature des actes de mise à disposition des terres, (v) signature des chartes provisoires de gestion, (vi) tenue des réunions de concertation, (vii) lancement du recrutement de consultants pour l'élaboration des plans d'aménagement.

A.1.2.1. Rencontre de sensibilisation des propriétaires terriens

Pour s'assurer de l'adhésion des propriétaires fonciers au processus de création des forêts communautaires enclenché avec ces derniers et leurs communautés depuis la première année d'une part, et d'autre part pour préparer la tenue des réunions de concertation, des rencontres d'information et de sensibilisation à leur égard ont été organisées en début de deuxième année. Elles ont été l'occasion de leur expliquer davantage le processus de création des forêts communautaires en vue

d'harmoniser les compréhensions sur la durée de validité du contrat de mise à disposition des terres (99 ans), leurs avantages en tant que propriétaires terriens.



Photo 3: Rencontre avec les propriétaires de de la FC Tututo à Adeta, à gauche photo en salle (de gauche à droite)



Photo 4: Rencontre avec les propriétaires terriens à Agbomé (à gauche et au centre) et Guebakui (à droite)

A.1.2.2. Accompagnement des propriétaires terriens à l'actualisation/ régularisation des titres de propriétés

Suite à un diagnostic, il est ressorti que toutes les collectivités/familles propriétaires terriens ne disposaient pas de titre de propriété de leurs terres. Ainsi, l'ONG ODIAE a appuyé cinq (05) collectivités/familles dans la tenue des réunions de conseil de famille pour désigner leur mandataire afin d'obtenir leur titre de propriété des terres (mandat, PV de conseil de famille, procuration) au niveau des préfectures, des mairies et des tribunaux.

A.1.2.3. Délimitation de sites et élaboration des cartes

De nouveaux sites notamment Agadjahoe (99 ha) et Atchankeli (27,44 ha) ont été délimités de façon participative avec les représentants des propriétaires terriens et les techniciens de l'équipe de gestion de l'action. La suite de la délimitation a été l'élaboration de dix (10) cartes des forêts communautaires.



Photo 5: De gauche à droite : Délimitation de la FC d'Atchankeli puis photo de groupe avec l'équipe de la DRF Délimitation de la FC d'Agadjahoe

A.1.2.4. Signature des actes de mise à disposition des terres

Gage de la durabilité des sites abritant les forêts communautaires, les contrats de mise à disposition des terres ont été signés par les mandataires désignés par les collectivités/familles, certifiés par les chefs cantons et les mairies puis homologués par les tribunaux où se situe chacune de ces forêts.

A.1.2.5. Signature des chartes provisoires de gestion

Après élaboration et adoption par les communautés des chartes provisoires de gestion de leurs forêts communautaires, celles-ci ont été signées par les présidents des comités villageois de développement et les présidents des comités de gestion des forêts, responsables des entités juridiques, les chefs de village, les chefs cantons, les maires et les directeurs préfectoraux de l'Environnement et ce, conformément au canevas du manuel de procédure de création et d'attribution des forêts communautaires.

A.1.2.6. Tenue des réunions de concertation

Des réunions de concertations ont été organisées par les communautés avec l'appui/accompagnement de l'ONG ODIAE, de son codemandeur FAGAD et des associations/ONG recrutées pour accompagner la création et la gestion des forêts communautaires. Au total dix (10) réunions ont été tenues.

En prélude à la tenue de ces réunions, des annonces ont été publiées sur les radios locales et nationales ainsi que des avis affichés dans les communautés et chefs-lieux des préfectures au niveau des directions en charge de l'Environnement pour informer tout le public et recueillir d'éventuelles contestations sur les limites ou le droit de propriété des forêts concernées.

Il s'est agi à travers ces réunions de présenter le chargé des opérations forestières et les autres membres des entités juridiques à leurs communautés qui valident leur choix séance tenante. Les réunions de concertation ont été marquées par la présence des différentes parties prenantes à l'action (préfets, maires, chefs canton, chefs village, propriétaires terriens, directeurs régionaux/préfectoraux de l'environnement, les ONG/Associations, les membres des entités juridiques, les communautés

bénéficiaires et les autres communautés riveraines). Au cours de ces réunions, suite aux interventions des autorités invitées, la présentation des étapes ayant abouti à la création des forêts a été faite. Dans le souci d'un transfert progressif des forêts et dans l'esprit de l'appropriation desdites forêts par les collectivités locales, la remise officielle des cartes a été faite aux chefs village, canton, maires. De même, les réunions ont été sanctionnées par la lecture, l'adoption et la signature publiques des procès-verbaux par les représentants des parties prenantes (président CVD, président du comité de gestion, chef canton, directeur préfectoral de l'environnement, maire). Afin de respecter les mesures de prévention contre la COVID 19 édictées par le gouvernement togolais, pour les réunions de concertation organisées au cours de cette période de crise sanitaire, le nombre de participants a été limité.

Tableau 3: Dates et effectifs des participants aux réunions de concertation par localité.

N°	Préfecture	Canton	Localités	Nom de la forêt	Date de tenue de la réunion	Nombre de participants		
						H	F	Total
1	Anié	Atchinedji	Abalo copé, Delignon, Azonaha, Ahoyeye	FC d'Atchinedji	22/09/2020	60	42	102
2	Ogou	Gnagna	Abotessè	FC d'Abotesse	17/03/2020	43	53	96
3	Ogou	Djama	Ohoundje	FC d'Ohoundje	17/03/2020	44	37	81
4	Akebou	Djon	Tsafè	FC de Tsafè	29/07/2020	150	49	199
5	Haho	Asrama	Atchankeli	Atchankeli	29/09/2020	38	62	100
6	Danyi	Kakpa	Keteme	Keteme	22/07/2020	36	21	57
7	Kpele	Dawlotu	Tututo	Tututo	23/09/2020	59	9	68
8	Kloto	Lavié	Lifiata	Lifiata	21/07/2020	18	3	21
9	Agou	Nyogbo Sud	Agou-Gnogbo	Avegame	23/07/2020	35	10	45
10	Avé	Edzi	Edzi Hado	Edzi Hado	28/07/2020	34	7	41

Au regard des données du tableau 3, 810 personnes dont 293 femmes ont participé aux réunions de concertations organisées dans les dix (10) localités qui ont ainsi entériné la création de leurs forêts communautaires.



Photo 6: Réunion de concertation à Keteme (Danyi), à gauche table d'honneur, à droite autres participants



Photo 7: Réunion de concertation à Abotesse (à gauche, intervention du coordonnateur de l'action ; à droite, remise de la carte de la FC d'Abotesse au régent du canton de Gnagna)



Photo 8: souvenir réunion des participants à la réunion de concertation Agou-Nyogbo à gauche, Huimé à droite



Photo 9: à gauche photo souvenir des participants à la réunion de concertation à Edzi-Hado, présentation de l'entité juridique d'Ohoundje saluée par le préfet de l'Ogou et les autres autorités à droite



Photo 10:Photo souvenir membres des entités juridiques avec les autorités locales et la chefferie à la réunion de concertation à Guebakui (FC Tututo) à gauche et Atchankeli à droite



Photo 11:Participants à la réunion de concertation à Atchinedji

A.1.2.7. Elaboration des plans d'aménagement et plans simple de gestion

L'élaboration des plans d'aménagement et plans simples de gestion doit être réalisée par des personnes ressources. A cet effet, le processus de recrutement des consultants a été enclenché avec l'élaboration des termes de références (TDR) publiées sous forme de consultation restreinte à l'endroit de huit (08) consultants. Le processus de sélection est en cours.

A1.3. Achat des plants à reboiser

A1.3.1. Rencontres avec les pépiniéristes

Deux (02) rencontres d'échanges, d'information et de mobilisation des pépiniéristes ont été organisées par l'ONG ODIAE le 19 février 2020 à Atakpamé et l'ONG FAGAD le 20 février à Adeta. Ces rencontres ont permis aux deux ONG d'exprimer les besoins en termes de variétés et de quantité d'essences à reboiser aux participants. Préalablement, des communiqués d'invitation des

pépiniéristes qui ont été formés dans le cadre du PGICT et d'autres actions ont été diffusés sur les ondes des radios locales. Ceci a permis d'actualiser le répertoire des pépiniéristes en vue de planifier les achats des plants en fonction de la disponibilité à leur niveau.



Photo 12: De gauche à droite, participants à la rencontre avec les pépiniéristes à Atakpamé et Adeta

A1.3.2. Validation des pépiniéristes opérationnels

Des visites ont été effectuées auprès des pépiniéristes par les ONG ODIAE et FAGAD sur les sites de production de jeunes plants afin de s'assurer de la disponibilité et de la bonne qualité des différentes essences recherchées. Des commandes ont été ensuite lancées en fonction des besoins des sites à reboiser et de leur proximité des sites de production des plants.

Le répertoire actualisé des pépiniéristes au nombre de seize (16) sur la base des dossiers enregistrés se présente comme suit :

Tableau 4 : répertoire des pépiniéristes

Région	Préfecture	Pépiniériste	Contact
Plateaux	Ogou	Agbodji messan Yao	90316087/99440954
		Dzobo Moutarou	90850373
		Fleur de Latérite	90626742/99621456
		Togo Environnement	91900248/99652772
		ACOP-Togo/M Sogo	91324514
		GSE	91636862/98638428
		AGOSSOU Groupe pépiniériste AGP	91653633
		CONSEIL INTERPROFESSIONNEL AGRICULTURE-TOGO (CIAT)	92348385/99021483
		TCHOKPON KOSSI	90388968/99922127
	SOIN POUR UNE ENVIRONNEMENT SAIN	91927439/98329098	
	Anié	KODJO AFETO	91270988
	Danyi	DEGBETSE Koffi	92266394/96584203
	Kloto	AHONSOU ETS FILS	91559121/96064824
	ASSOCIATION PRODUCTEURS PLANTS FORESTIERS-REBOISEMENT-TOGO	90902865/96815686	
Akebou	ASSOCIATION DU BIEN ETRE	99230943/93149080	
Maritime	Avé	AMEDESSOU Komlan	91812033/99592726

A1.3.3. Achat et mise à disposition des plants

Au total, Cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-six (104 586) plants ont été acquis et mis à disposition des communautés pour servir au reboisement dans le cadre de l'installation des

plantations selon les prévisions préalablement établies de concert avec ces bénéficiaires. Les plants achetés sont acheminés vers les sites sous la supervision des membres de l'équipe de l'action.



Photo 13:Chargement et transport des plants dans le kloto

A 1.4. Installation des plantations

A 1.4.1.Préparation des sites

Elle a consisté au nettoyage, à la trouaison et au piquetage sur les sites avant la mise en terre des plants. Cette tâche a été effectuée par les communautés bénéficiaires avec l'appui des techniciens des deux ONG, des enseignants et des élèves dans les écoles.



Photo 14: Préparation du terrain pour le reboisement à Digui copé (Kpélé)

A 1.4.2. Mise en terre des plants

Cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-six (104 586) plants ont servi pour le regarnis et ou l'extension au niveau des anciens sites et au reboisement sur les nouveaux sites de bois école. Le schéma de plantation adopté sur les sites varie de 3m*3m à 5m*5m selon les essences et les objectifs du site. Les reboisements ont été faits par les bénéficiaires avec l'appui des techniciens de l'action, des agents du Ministère de l'environnement, et des maires dans certaines communes.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des réalisations au niveau des différents sites.

Tableau 5 : Forêts communautaires (FC) concernées par l'enrichissement

N°	Préfectures	Cantons	Localités	Nom de la forêt	Essences mises à disposition	Superficie de la forêt	Superficie nouvelle reboisée
1	Anié	Atchinedji	Azonaha, Ahoyeye	FC d'Atchinedji	Khaya, Gmelina	2 494	
2	Ogou	Gnagna	Abotessè	FC d'Abotesse	Khaya s. et g., Gmelina a., Melicia e., Eucalyptus	37	
3	Ogou	Djama	Ohoundje	FC d'Ohoundje	Khaya s et g., Gmelina , Melicia e.	9,28	
4	Est-Mono	Kpessi	Ayekpada	FC de Kpessi	Khaya s et g ; Gmelina	7,8	2
5	Akebou	Djon	Tsafè	FC de Tsafè	Khaya Gmelina, Terminalia	10,06	
6	Haho	Asrama	Atchankeli	FC d'Atchankeli	Gmelina, Khaya, Parkia b. Sena,	27,44	5
7	Moyen-Mono	Tado	Tado	FS de Tado	Gmelina, Khaya, Parkia b., Sena,	12	
8	Danyi	Kakpa	Keteme	FC de Keteme	Leucaena, Khaya, Gmelina, Cola, Terminalia	40,23	8
9	Kpele	Dawlotu	Guebakui, Azioletsu, Digui copé, Dzave, Agbome, Kpeketa	FC de Tututo	Leucaena, Khaya, Gmelina, Cola, Terminalia	3831,18	10,5
10	Kloto	Lavié	Lifiata	FC de Huimé	Leucaena, Khaya, Gmelina, Cola, Terminalia	294	2
11	Agou	Nyogbo Sud	Agou Nyogbo	FC d'Avegame	Leucaena, Khaya, Gmelina, Cola, Terminalia	124,67	4
12	Avé	Edzi	Edzi-Hado, Edo copé, Gbemou codji	FC d'Edzi Hado	Leucaena, Khaya, Gmelina, Cola, Terminalia	210,7	3
Total						7 098	34,5



Photo 15:Reboisement dans la forêt de Tsafé

Tableau 6 : Ecoles reboisées

N°	Préfectures	Villages	Ecole	Essences mises à disposition	Superficie regarnis	Nouvelle superficie reboisée
1	Moyen-Mono	Aoutélé	EPP Aoutélé	Khaya S, Gmelina, Sena, Mangifera i. et Citrus s.	1	
2	Moyen-Mono	Aklotsi	EPP Aklotsi	Khaya S, Gmelina, Sena, Mangifera i. et Citrus s.	2	
3	Moyen-Mono	Kpegodo	EPP Kpegodo	Khaya S, Gmelina, Sena, Mangifera i. et Citrus s.	1,5	
4	Moyen-Mono	Halimé	EPP Halimé	Khaya S, Gmelina, Sena, Mangifera i. et Citrus s.	1	
5	Moyen-Mono	Tado	Ecole évangélique de Tado	Khaya S, Gmelina, Sena, Mangifera i. et Citrus s.	0,5	
6	Haho	Atchankeli	EPP Atchankeli	Khaya S, Gmelina, Sena, Mangifera i. et Citrus s.	3	
7	Akebou	Tsafé	CEG Tsafé-Hohoe	Khaya Gmelina, Terminalia	0,5	
8	Wawa	Bèna-Oula	EPP Bèna-Ola	Khaya g., Gmelina	1	
9	Wawa	Béna plateau	CEG Béna plateau	Khaya g., Gmelina	0,5	
10	Wawa	Okou	Lycee okou	Khaya g., Gmelina	02	
11	Wawa	Okou	EPP Okou A	Khaya g., Gmelina	1	
12	Wawa	Okou	EPP Okou B	Khaya g., Gmelina	1	
13	Wawa	Ilè	EPP Okou Alifi	Khaya g., Gmelina	1	

N°	Préfectures	Villages	Ecole	Essences mises à disposition	Superficie regarnis	Nouvelle superficie reboisée
14	Wawa	Enyawu-Ali	CEG Pentecôte Enyawu-Ali	Khaya g., Gmelina	1	
15	Est-Mono	Agbezan Copé	EPP Agbezan	Khaya; Gmelina, mangifera i.	3	0,5
16	Est-Mono	Ayekpada	EPP Ayekpada	Khaya; Gmelina, mangifera i.	3	
17	Est-Mono	Kpessi	EPP Kpessi	Khaya; Gmelina, mangifera i.	2	
18	Ogou	Adjobo	EPP Adjobo	Khaya S, Gmelina, Sena	3	0,5
19	Ogou	Egbedjrovi	EPP Egbedjrovi	Khaya S, Gmelina, Sena	1	
20	Ogou	Adjido	EPP Adjido	Khaya S, Gmelina, Sena	1,5	
21	Ogou	Gbecon	EPP Gbecon	Khaya S, Gmelina, Sena	1	
22	Ogou	Datcha	EPP Datcha campement	Khaya S, Gmelina, Sena	1	0,25
23	Ogou	Kamina	EPP Foyer Avenir Kamina	Khaya S, Gmelina, Sena	2	0,5
24	Ogou	Koutago	EPP Koutago	Khaya S, Gmelina, Sena	0,5	0,25
25	Ogou	Koutchadjo	EPP Koutchadjo	Khaya S, Gmelina, Sena	0	2
26	Ogou	Kpogan	EPP Kpogan	Khaya S, Gmelina, Sena	0,5	
27	Anié	Kpassa	EPP Kpassa	Azadirachta i.	4	
28	Anié	Djintoyi	EPP Djintoyi	Sena	1	
29	Anié	Arouna copé	EPP Arouna copé	Sena, Gmelina	0,5	
30	Anié	Yiboè	EPP Adjreke 2 A & B	Khaya, Sena	2	
31	Anié	Djangbassou	CEG Adjreke 2	Khaya, Sena	0,5	
32	Anié	Kpehoun	EPP Kpehoun	Sena, Gmelina	2	
33	Anié	Bassan	EPP Ogbone de Bassan	Khaya, Gmelina	1	
Total					46,5	4

Tableau7 : Espaces verts reboisés

N°	Préfecture	localisation	Nom du site	Essences reboisées	Superficie couverte par le regarnis
1	Ogou	Talo	Talo	Khaya Senegalensis et grandifoliola, Gmelina arborea, Sena siamea, Manguifera indica, Citrus sinensis	1
2	Ogou	Agbonou	Personne 3ème âge	Khaya Senegalensis et grandifoliola, Gmelina arborea, Sena siamea, Manguifera indica, Citrus sinensis,	1
3	Moyen-Mono	Tado	Espace communautaire de Tado	Kaya s.. et g., Sena s., Gmelina a.	0,25
Total espaces verts					2,25

Tableau 08 : Berges de cours d'eau : reboisées

N°	Préfectures	Village	Site	Essences reboisées	Superficie ajoutée	Superficie
1	Wawa	Bèna Plateaux	Gonobè-Ilé-Ezekou	Khaya g., Gmelina, , Afzelia africana, Melicia excelsa, Manguifera i., Citrus s	5	10
2	Ogou	Anié/Tchikoyo	Cours d'eau d'Anié	Sena s.	-	5
3	Ogou	Iké	Cours d'eau Iké	Manguifera i., Citrus s., Cola g., Khaya s. et g., Sena s.,	1	7
Total Berges de cours d'eau					6	22

En somme, cette activité a permis d'effectuer les regarnis au niveau de la plupart des sites préalablement reboisés et d'étendre les superficies reboisées au niveau de 5 écoles sur 4 ha et au niveau des forêts sur 34,5 ha. Le regarnis a touché douze (12) forêts, trois (03) berges de cours d'eau, deux (02) espaces verts enrichis et 33 bois écoles créés en première année. L'action a permis de couvrir à ce jour 7098 ha de forêt dont 162,69 ha reboisé, 58,5 ha de plantation scolaire et 34,5 ha d'autres plantations communautaires (berges de cours d'eau et espaces verts).

Une mission conjointe réalisée par l'ONG ODIAE et une équipe de la Direction des ressources forestières suite à une demande d'appui au Ministère de l'environnement et des ressources forestières a permis de conclure, d'après l'avis des délégués des communautés présentes à la rencontre à Assrama, que la zone qui était supposée rétrocedée d'après les termes de l'arrêté N° 005 MERF/CAB du 02 février 2005, portant requalification de la forêt classée de Togodo-Nord en une zone de gestion des ressources naturelles est déjà mise en valeur par les riverains et qu'elle ne saurait faire objet de forêt communautaire. En dehors de la communauté d'Atchankeli favorable à la création d'une forêt sur ses terres, les autres localités riveraines y sont défavorables pour raison d'indisponibilité des terres. Ceci a entraîné la réduction de la cible de 7807 ha renseignée en première année.

A 1.5. Suivi des plantations

Les suivis ont été effectués par l'équipe de l'action (animateurs, chargé de suivi-évaluation, chargé de zone, chef programme, coordonnateur), les agents des services déconcentrés du Ministère de l'environnement et des ressources forestières et les bénéficiaires. Ceci a permis d'actualiser les besoins en plants pour les regarnis sur les sites. La destruction des plants par les animaux en divagation et l'interruption des pluies sont les causes de mortalité constatées.

A 1.5.1. Équipements des comités de gestion

Des kits d'entretien et de protection des plantations contre les feux de végétation ont été acquis et mis à disposition des communautés ayant menés des actions d'enrichissement de leurs forêts. Ces kits sont constitués de paires de bottes, coupecoupes, houes, seaux, arrosoirs et brouette. Au total, 50 kits ont été mis à la disposition de 29 communautés.



Photo 16: A gauche remise d'équipement au président du comité de gestion de la FC de Tsafè ; à droite photo souvenir des participants à la remise d'équipement à Ohoundje

A 1.5.2. Entretien et protection des plantations

Les plantations mises en place sont entretenues périodiquement par les communautés lorsqu'elles sont enherbées. Elles ont fait l'objet de pare-feu durant la période de mi-novembre à fin décembre période propice pour l'installation de ces entretiens dans les régions des Plateaux et Maritime.



Photo 16 : Entretien des plants de gauche à droite : FC d'Atchinedji, EPP Adjreke 2, espace vert de Talo entretenu



Photo 17: A gauche remise d'équipement au président du comité de gestion de la FC de Tsafè ; à droite photo souvenir des participants à la remise d'équipement à Ohoundje

2 : Adoption des bonnes pratiques de GDT sur 500 ha des exploitations agricoles

A2.1. Renforcement des capacités de 50 agents vulgarisateurs

Vingt-six (26) facilitateurs endogènes ont été identifiés au niveau des champs écoles agricoles et agroforestiers. Il s'agit de facilitateurs dont le rôle sera après formation de vulgariser les bonnes pratiques de gestion durable auprès de leurs pairs. La formation de ces facilitateurs se déroulera en début de la troisième année juste avant le démarrage de la campagne agricole. Ceci permettra aux facilitateurs de mieux utiliser les connaissances acquises dans la conduite des champs écoles et lors de la formation pour accompagner leurs pairs qui auront adopté les bonnes pratiques pour la réplique au niveau de leurs exploitations.

A2.2 Installation des champ-écoles et suivi des exploitations.

A.2.2.1. Installation des champs école agricoles

Dans un esprit de partenariat et d'appropriation pour la durabilité de l'approche « faire faire », l'ICAT qui dispose des agents vulgarisateurs a été approché par l'ONG ODIAE en vue de la formalisation de la prestation liée à l'installation des champs écoles dans les zones de l'Action.

A.2.2.1.1. Rencontre de partage d'information et de contractualisation avec l'ICAT:

Deux (02) rencontres de travail et d'information entre l'ONG ODIAE et l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) ont eu lieu le 12 mai 2020 à Atakpamé et le 14 mai 2020 à Kpalimé. Vingt-une (21) personnes (des directions régionales Plateaux et Maritime de l'ICAT, de la direction régionale de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural des Plateaux, de la direction régionale des ressources forestières des Plateaux et des ONG ODIAE, FAGAD) ont pris part à ses réunions. Ces dernières ont permis d'échanger d'une part sur les activités de l'action, et d'autre part sur les modalités de collaboration entre les ONG (ODIAE, FAGAD) et l'ICAT dans le cadre de la réalisation des activités du volet « adoption de bonnes pratiques agricoles de gestion durable des terres sur 500ha des exploitations agricoles» de l'action. Ces deux (02) rencontres ont été suivies de l'élaboration et la signature des documents de convention de partenariat entre respectivement ICAT-Plateaux et ICAT-Maritime d'une part et l'ONG ODIAE d'autre part. A travers cette convention, l'ONG ODIAE a confié la conduite des activités liées au champ école aux deux directions régionales de l'ICAT qui ont guidé et animé la mise en place des champs écoles.



Photo 18: photo de groupe des participants à la réunion avec l'ICAT à Atakpamé (à gauche) et à Kpalimé (à droite)

A.2.2.1.2. Diagnostic Participatif Rapide (DPR)

Un diagnostic participatif a été conduit dans les localités où les CEA seront installés afin d'amener les bénéficiaires à ressortir les atouts et les potentialités de leurs localités pour l'élaboration de la carte du terroir, dégager les contraintes du milieu ainsi que les problèmes relatifs à la baisse de la fertilité des sols. Les DPR ont tourné autour de quatre (4) thèmes principaux à savoir (i) Matrice de problèmes liés à la fertilité des sols (ii) carte du terroir, (iii) identification de systèmes de culture et (iv) Elaboration du plan d'action.



A.2.2.1.3. Elaboration du protocole et des modules d'animation du CEA-GDT

➤ Elaboration et adoption du protocole

Le choix des parcelles a été suivi de l'adoption des protocoles des CEA-GDT et l'élaboration des modules d'animation.

Dans la région Maritime, trois sous-parcelles ont été délimitées sur la parcelle retenue qui couvre une superficie de 5200 m² avec une surface utile de 4900 m² :

P1 : parcelle paysanne (50 m x 50 m soit 2500 m²)

P2 : parcelle d'apprentissage avec application d'engrais et du compost (50 m x 25 m soit 1250 m²)

P3 : parcelle d'apprentissage avec application d'engrais seul (50 m x 25 m donc 1250 m²)

Dans la Région des plateaux, le protocole du CEA-GDT comporte 4 parcelles élémentaires de superficie de 625 m² chacune. La figure 1 montre la disposition des parcelles sur le site.

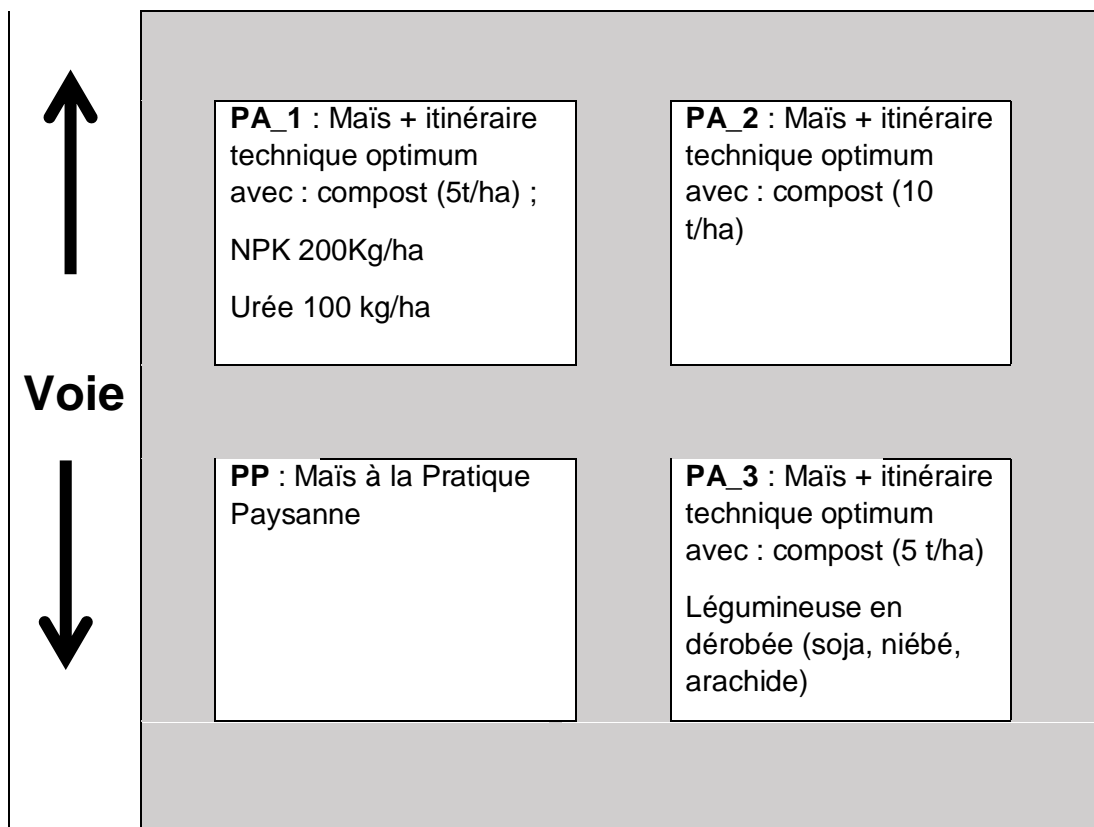




Figure 3 : protocole CEA-GDT

Légende

	Parcelles utiles (25m x 25 m) Superficie totale utile = 2 500 m ²
	Allées (2 m de largeur)
PP	= 625 m ²
PA_1	= 625 m ²
PA_2	= 625 m ²
PA_3	= 625 m ²

Les options sur les parcelles élémentaires sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 9: Options sur les parcelles élémentaires

Parcelles	Traitements
PP	Pratique des producteurs (semences, fumures, entretiens culturaux, récolte, etc.)
PA_1	Maïs + itinéraire technique optimum avec : compost (5t/ha) soit 312,5 kg de compost au labour; NPK 15-15-15 ; 200Kg/ha soit 12,5 kg de NPK 15-15 -15 au plus tard 15 jours (1er sarclage) après semis ; Urée 100 kg/ha soit 6,25 kg d'urée 30 à 35 jours après semis
PA_2	Maïs + itinéraire technique optimum avec : compost (10 t/ha) soit 625 kg de compost au labour
PA_3	Maïs + itinéraire technique optimum avec : compost (5 t/ha) soit 321,5 kg de compost au labour; Légumineuse en dérobée (soja, niébé, arachide) après 40 à 45 jours du semis du maïs

Le protocole CEA élaboré a fait l'objet de partage et d'explication par les techniciens aux producteurs lors des animations sur les sites CEA.



➤ Modules d'animation autour des CEA-GDT

Les modules de la thématique liée aux bonnes pratiques agricoles et à la GDT sont animés lors des journées CEA tout le long du cycle des cultures mises en place. Ces modules sont :

- l'itinéraire technique de production à l'optimum du maïs;
- l'itinéraire technique de production à l'optimum du soja;
- la fabrication et l'utilisation du compost ;
- la rotation des cultures;
- l'association des cultures;
- la pratique de la jachère améliorée;
- la gestion intégrée de la fertilité, de l'eau et des ravageurs par les champignons (GIFERC);
- la gestion intégrée de la chenille légionnaire d'automne (CLA);
- la conservation des eaux et des terres (plante de couverture, labour perpendiculaire à la pente, détermination des courbes de niveau avec l'instrument A, construction des cordons pierreux, des bandes enherbées, l'agroforesterie.)

En dehors des thématiques liées aux bonnes pratiques agricoles et à la Gestion durable des terres, d'autres thématiques transversales à savoir (i) les mesures de prévention contre la COVID-19 ; (ii) le civisme et la citoyenneté ; (iii) la décentralisation ; (iv) le développement communautaire ; (v) l'hygiène et la propreté ont été abordées.

A.2.2.1.4. Organisation des producteurs autour des CEA-GDT

Après le diagnostic participatif et la constitution de la liste des membres des groupes CEA_GDT, les comités de gestion des groupes variant de trois (03) à cinq (5) membres (président, secrétaire, trésorier et deux conseillers) ont été mis en place. Un règlement intérieur faisant état du rôle de

chaque membre et du cahier de charge des membres du comité dans la mise en œuvre des activités a ensuite été adopté. Chaque groupe de CEA_GDT a été ensuite doté d'un cahier d'activités dûment tracé et d'un cahier de suivi pour la capitalisation des données liées aux activités à réaliser dans le cadre de l'Action. Pour la mise en œuvre des activités, un jour de la semaine a été retenu par les membres au niveau de chaque groupe.

Tableau 10: effectif des membres des CEA-GDT par site

Préfectures	Sites	Effectifs des membres du CEA-GDT			Effectifs des membres du comité de gestion		
		H	F	T	H	F	T
Région des Plateaux							
Agou	Agou-Nyogbo	9	5	14	2	1	3
Akébou	Tsafè	19	03	22	03	00	03
Amou	Nyilè	19	06	25	04	01	05
Anié	Atchinindji	02	10	12	00	03	03
Danyi	Keteme	23	14	37	04	01	05
Est-Mono	Ayékpada	11	06	17	02	01	03
Haho	Atchankeli	13	23	36	02	01	03
Kloto	Tsavanya	19	02	21	03	01	04
Kpélé	Guébakui	20	01	21	03	00	03
Moyen Mono	Dômé	12	13	25	04	01	05
Ogou	Abotèssè	11	14	25	02	01	03
Wawa	Béna plateaux	14	01	15	03	00	03
Total Plateaux		172	98	270	32	11	43
Région Maritime							
Avé	Gbemou codji	6	14	20	2	3	05
Total général		178	112	290	34	14	48
Pourcentage %		61,38	38,62	100	70,83	29,17	100

Le nombre de producteurs membres des CEA-GDT est de 270 dont 98 femmes dans la région des Plateaux et de 20 dont 14 femmes dans la région Maritime. Les sensibilisations avant la mise en place des groupes de champs école ont touché au total 6 082 personnes dont 3 117 femmes.

A.2.2.1.5. Mise en place et conduite des activités

➤ Choix des parcelles

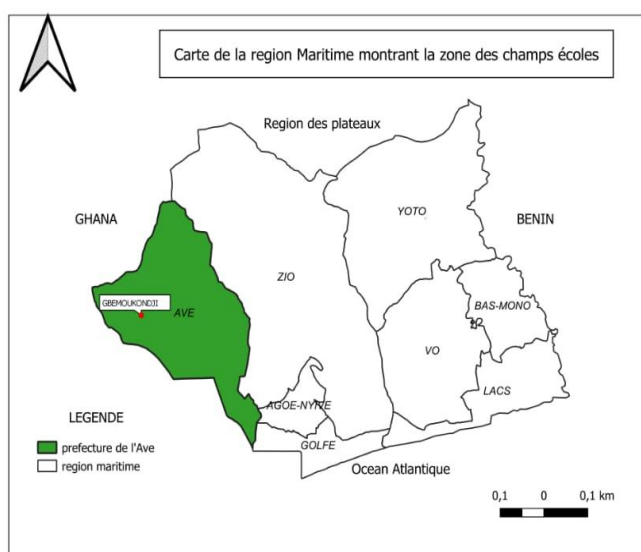
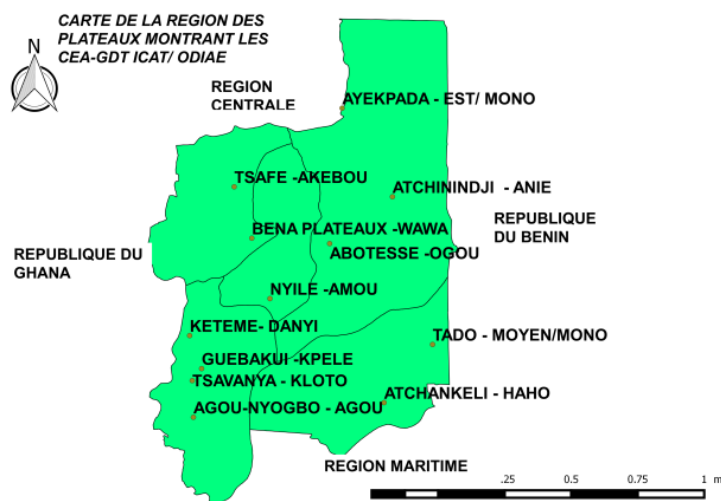
Après l'identification des sites par les animateurs de l'action, ceux-ci ont été validés avec l'ICAT suivant des critères de (i) disponibilité du site, (ii) facilité d'accès et (iii) proximité du village et en bordure d'une piste fréquemment empruntée. Les champ-écoles ont été installées dans les treize (13) préfectures des deux (02) régions couvertes par l'action.

Tableau 11 : site des champ-écoles agricoles

N°	Régions	Préfectures	Localités	Coordonnées géographiques	
				Latitude Nord	Longitude Est
1	Plateaux	Anié	Atchinedji	7,702858	1,427816
2	Plateaux	Ogou	Abotesse	7,52647	1,19168
3	Plateaux	Akebou	Tsafè	7,74049	0,832883
4	Plateaux	Haho	Atchankeli	6,92678	1,39632

5	Plateaux	Danyi	Keteme	7,179482	0,665508
6	Plateaux	Kloto	Tsavanya	7,009703	0,675269
7	Plateaux	Amou	Nyilè	7,31903	0,967395
8	Plateaux	Wawa	Béna plateaux	7,54677	0,89918
9	Plateaux	Agou	Agou-Nyogbo	6,8715946	0,6796094
10	Plateaux	Est-Mono	Ayekpada	8,03697	1,23873
11	Plateaux	Kpele	Guebakui	7,055092	0,710453
12	Plateaux	Moyen-Mono	Dômé	7,146111	1,5786
13	Maritime	Avé	Edzi-Hado	6,41807833	0,02789444

Les sites de champs-écoles choisis sont en majorité situés à proximité des forêts communautaires, afin de toucher l'ensemble des riverains de la forêt communautaire dans l'optique de l'adoption des bonnes pratiques de GDT pour l'amélioration de la productivité agricole au niveau de leurs exploitations et la réduction de leur pression sur les forêts.



➤ **Installation des CEA-GDT**

L'installation des CEA-GDT a été faite dans toutes les treize (13) préfectures couvertes par l'action. Elle a suivi différentes étapes à savoir (i) la préparation du site (défrichage/fauchage, etc.), (ii) la délimitation des parcelles selon le protocole, (iii) l'épandage du compost sur les parcelles requises, (iv) le labour des parcelles, (v) l'étiquetage des différentes parcelles, (vi) le semis du maïs sur les parcelles, (vii) les entretiens culturaux (sarclages, apport d'engrais NPK 15-15-15 et Urée 46%N). Les différentes étapes de l'installation des parcelles sont illustrées par les photos ci-après.



Photo 21: Délimitation des parcelles sur les CEA Atchankeli (Haho) à gauche et à Abotessè (Ogou) à droite



Photo 22:Nettoyage du site à Tsafè (Akébou)



Photo 23:Épandage de compost sur les parcelles améliorées du CEA à Tado (Moyen-Mono) et Gbemoucodji (Avé)



Photo 24: Labour à plat, à Guébakui/Kpélé (gauche) et à Tsavanya/Kloto (droite)



Photo 25: De gauche vers la droite, semis après labour en billons sur le site de Kétéomé (Danyi), le site d'Atchankeli (Haho) à droite et après labour à plat à Gbemoucodji (Avé).



Photo 26: Bilan d'une journée de CEA à Tsavanya / KLOTO

A.2.2.1.6. Évaluation agronomique et économique des parcelles

Les semis sur les parcelles ont été réalisés du 08 juillet au 04 août 2020 dans la région des Plateaux et le 15 septembre 2020 dans la région Maritime. Ils ont été tardifs à cause de la grande poche de sécheresse survenue du début Août jusqu'à la première décade de septembre 2020.

Tableau 12 : Dates de semis des CEA-GDT dans les Plateaux

Préfectures	Sites	Dates de semis
Agou	Agou-Nyogbo	14 juillet 2020
Akébou	Tsafè	09 juillet 2020
Amou	Nyilè	26 juillet 2020
Anié	Atchinindji	08 juillet 2020
Danyi	Keteme	04 août 2020
Est-Mono	Ayékpada	14 juillet 2020
Haho	Atchankeli	23 juillet 2020
Kloto	Tsavanya	20 juillet 2020
Kpélé	Guébakui	22 juillet 2020
Moyen Mono	Dômé	13 juillet 2020
Ogou	Abotèssè	09 juillet 2020
Wawa	Béna plateaux	13 juillet 2020

L'état végétatif est acceptable malgré les poches de sécheresse. Les parcelles ayant reçu du compost ont résisté à la rupture des pluies. La figure suivante montre un CEA_GDT dont les plantes sont en phase végétative.



Photo 27:État végétatif du maïs sur les parcelles CEA Bena-Plateaux/Wawa

De manière globale, les plants de maïs ont été victimes des effets de longues périodes de rupture de pluie. Ces creux pluviométriques ont eu des impacts négatifs sur le bon développement de plants.



Photo 28:État végétatif des plants de maïs impacté par les longues poches de sécheresse à Agou

Les évaluations agronomiques et économiques seront réalisées après la récolte au niveau des champs écoles en début de troisième année.

A.2.2.1.7. Suivi des activités

Les activités sont réalisées sur le terrain par les conseillers en gestion des exploitations agricoles (CTGEA) et les chefs d'agence de l'ICAT sous la supervision de la Direction régionale et la facilitation des agents de terrain de l'action. Des suivis périodiques sont également réalisés par l'équipe de gestion de l'action.

A2.2.3. Installation des Champs école Agroforestiers

Dans un souci de pérennisation des bonnes pratiques de gestion durable des forêts utilisées dans le cadre de l'action, l'ONG ODIAE a signé un contrat de collaboration avec les directions préfectorales de l'environnement en vue d'un transfert de savoir-faire aux communautés.

A.2.2.3.1. Rencontre de partage d'information avec les Directions préfectorales de l'environnement et des ressources forestières (DPERF):

En dehors de la rencontre de travail et d'information qui a eu lieu à Atakpamé avec l'ICAT où la direction régionale de l'environnement et des ressources forestières des Plateaux s'est fait représenter, une réunion s'est tenue avec les directeurs préfectoraux de l'environnement et des ressources forestières à l'hôtel Isis après l'atelier de revue annuelle. A cette réunion, l'ONG ODIAE a convenu avec eux des activités prioritaires qui seraient réalisées dans le cadre de la collaboration avec les DPERF pour l'installation des champs écoles agroforestiers. Cette réunion a été suivie de l'élaboration et de la signature des conventions de collaboration entre l'ONG ODIAE et chacune des directions préfectorales de l'environnement. Onze (11) directions sur les treize ont adhéré à la convention.

A.2.2.3.2. Mise en place des champs écoles agroforestiers

Trois (03) champs écoles ont été installés à Atchankeli dans la préfecture de Haho, à Tado-Domé dans la préfecture du Moyen-mono et à Piteyou copé dans la préfecture de l'Amou. Il s'est agi d'un processus participatif conduit par les directeurs préfectoraux de l'environnement à travers (i) la préparation du site, (ii) la délimitation des parcelles, (iii) le piquetage, (iv) la trouaison, (iv) la mise en terre des plants, (v) l'entretien des plants.

La mise en œuvre de l'activité a été perturbée par la période de sécheresse qui a sévi au moment de la signature des contrats. L'activité sera poursuivie en début de troisième année pour l'atteinte des objectifs.

R3 : Au moins 500 ménages diversifient leur production en vue de renforcer leur résilience

A3.1. Appui au petit élevage

Cinquante (50) géniteurs de petits ruminants ont été acquis au profit des éleveurs de petits ruminants sélectionnés au niveau des localités bénéficiaires de l'action. Ceux-ci bénéficieront également de kits d'élevage composés de portes pour leurs enclos, de mangeoires et d'abreuvoirs puis d'un renforcement de capacités en prophylaxie et préparation de la provende. Les renforcements de capacité auront lieu en début d'année 3 suivis de la distribution des kits.





Photo 29:Géniteurs de petits ruminants acquis au centre de tchela

A 3.2. Appui au développement du maraîchage

A 3.2. 1. Aménagement de sites maraichers

L'activité sera réalisée en année 3 avec l'aménagement des points d'eau.

A 3.2. 2. Aménagement de points d'eau

Six (06) sites ont été sélectionnés pour l'aménagement de 2 retenues d'eau et de 4 forages suite à la mission d'appréciation des aspects hydroagricoles et biophysiques des sites identifiés en première année par le spécialiste en aménagement hydroagricole. Ces sites qui seront aménagés sur douze (12) hectares serviront aux activités de maraichage dans les localités bénéficiaires.

Tableau 13 : Sites retenus pour la construction des forages

N°	Région	Préfecture	Commune	Canton	Localité	Coordonnées géographiques
1	PLATEAUX	HAHO	HAHO 2	ASSRAMA	ATCHANKELI	N 6° 55' 33" E 1° 24' 42"
2	PLATEAUX	OGOUE	OGOUE1	DJAMA	OHOUNDJE	N 07°32'47" E 01°10'45"
3	PLATEAUX	DANYI	DANYI1	KAKPA	KETEME	N 7° 10' 47" E 0° 39' 55"
4	PLATEAUX	AKEBOU	AKEBOU1	DJON	TSAFE	N 07°44'22" E 0°49'54"

Tableau 14 : Sites retenus pour la construction des retenues d'eau

N°	Région	Préfecture	Commune	Canton	Localité	Coordonnées géographiques
1	PLATEAUX	AGOU	AGOU1	NYOGBO SUD	AGOU NYOGBO	6°52'29" E 0° 42' 29"
2	MARITIME	AGOU	OGOUE1	EDZI	OHOUNDJE	N 6°24'54" E 0°49'30"



Photo 30:visite des sites maraichers pour leur validation, étape d' d'Agou-nyogbo

Quinze (15) motopompes et accessoires ont été également acquis ; ils seront distribués en appui aux maraichers pour leurs activités.



Photo 31:Motopompe et accessoires Acquis

A3.3. Appui à l'apiculture

Vingt (20) kits d'apiculture composés chacun de cinq (05) ruches kenyanes, deux (02) combinaisons, d'un (01) enfumoir, deux (02) paires de bottes, deux (02) paires de gang, un (01) kg de cire ont été acquis pour être mis à la disposition des communautés. Des kits additionnels sont envisagés en troisième année en vue de satisfaire les besoins identifiés.





Photo 32:Kits d'apiculture (ruche, pose, enfumoir, gants, cire, combinaisons)

Des ONG/Associations ainsi que des personnes ressources seront recrutées pour accompagner les communautés bénéficiaires dans le développement de l'activité

A3.4 Appui à l'amélioration de la transformation de produits agricoles et produits forestiers non ligneux

A.3.4.1. Acquisition de 20 râpeuses, 20 presses et 10 décortiqueuses de noix de palme

Vingt (20) presses et dix (10) décortiqueuses de noix de palme ont été acquises et seront mises à la disposition des organisations de transformation de produits agricoles identifiées.



Photo 33: Presse et décortiqueuses de noix de palme acquis

Une formation en hygiène et qualité leur sera donnée pour une meilleure utilisation.

A3.4.2. Aménagement de 10 aires de séchage

Huit (08) aires de séchage de 300m² chacune ont été aménagées sur les dix (10) prévues. Les deux (02) autres aires de séchage seront construites en troisième année après règlement du conflit foncier sur les sites.

Des travaux préalables de sécurisation foncière des sites ont été conduits par l'expert juriste à travers la signature des actes de mise à disposition, l'élaboration des plans des sites. Les sites à aménager ont ensuite été remis à l'entreprise pour la réalisation des travaux d'aménagement. La réception des aires de séchage et leur remise aux bénéficiaires seront faites en année 3.

Tableau 15: localités où les aires de séchage sont aménagées

Préfecture	Canton	Localité
Ogou	Gléi	Kpogan
Ogou	Houdou	Agadja
Ogou	Datcha	Kotocopé, Koutago,
Anié	Anié	Yiboècopé, Djangbassou
Est-Mono	Nyamassila	Gaougble, Avakodja



Photo 34: Levée topographique et bornage du site de Kpéhoun



Photo 35: aire de séchage de Kpogan

Les sensibilisations se sont poursuivies au cours de cette année à l'endroit des bénéficiaires sur les risques et dangers liés au séchage des denrées agricoles le long de la voie bitumée. Les bénéficiaires ont été également mobilisées dans l'aménagement des sites destinés au séchage des denrées.

R4 : Les acquis de l'action sont capitalisés et diffusés**A 4.1. Communication sur l'action****A 4.1.1. Publication des réalisations**

Les réalisations de l'action ont été régulièrement publiées sur la page Facebook «Ong Odiae», sur le site web de l'ONG www.ong-odiae.org.et dans le Grand Quotidien National, Togo-presse et le bulletin d'information en ligne de l'ATOP. On peut compter au total trente (30) publications réalisées.

A 4.1.2. Réalisation d'émissions radiophoniques

Huit (08) émissions radiophoniques ont été animées sur les radios rurales, locales et à Radio Lomé. Elles ont été animées par l'équipe de l'action et des personnes ressources de l'administration forestière ainsi que des bénéficiaires. Elles ont permis non seulement d'informer et de sensibiliser les populations sur l'enjeu de la gestion durable des ressources naturelles mais aussi sur des thèmes comme la foresterie communautaire et le changement climatique. Ces émissions ont été en outre l'occasion de présenter les activités de l'action aux auditeurs et de répondre aux questions qu'ils ont posées.



Photo 36: Emissions radiophoniques à Radio Danyi (à gauche) et à Radio Novissi (Notsè) (à droite)

Les dates et lieux de réalisation des émissions radiophoniques sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 16 : Lieu de réalisation et thème des émissions radiophoniques

N°	Date	Lieu	Thème
1	01/ 11/2019	Radio VGK Kpalimé	Changement climatique, Gestion durable des ressources naturelles
2	17/07/2019	Radio Lomé	Foresterie communautaire
3	09/09/2020	Radio Novissi Notsè	Foresterie communautaire et Gestion durable des terres
4	10/09/2020	Dadjè FM Tado	Foresterie communautaire et Gestion durable des terres
5	14/09/2020	Radio La Voix des Plateaux de Danyi	Foresterie communautaire et Gestion durable des terres
6	14/09/2020	Radio VGK Kpalimé	Foresterie communautaire et Gestion durable des terres
7	15/09/2020	Radio Itessi Amlamé	Foresterie communautaire et Gestion durable des terres
8	15/09/2020	Radio Azur Anié	Foresterie communautaire et Gestion durable des terres

A 4.1.3. Développement de supports visuels

Des supports visuels notamment 30 affiches, 2000 autocollants et 08 plaques d'identification ont été confectionnés et diffusés pour assurer la visibilité de l'action et du financement de l'UE. Les plaques confectionnées ont été implantées sur les sites des réalisations de l'action notamment les forêts communautaires, les sites bois écoles et les aires de séchages.



Photo 37:implantation des plaques au niveau des sites bois-école (EPP Okou à gauche et de l'aire de séchage d'Agadja à droite)

A 4.1.4. Rencontres du staff de l'action

Deux (02) réunions ont été tenues (au siège de l'ONG ODIAE à Atakpamé et de l'ONG FAGAD à Adeta) avec l'équipe de l'action pour faire le bilan de l'année écoulée et actualiser la planification de la deuxième année. De même, des réunions périodiques ont été aussi tenues au niveau des 2 ONG pour faire analyser l'état d'avancement des activités sur le terrain, réfléchir sur les potentiels défis et les mesures correctives. En dehors de ces réunions, un atelier de réallocation du budget de la deuxième année a été organisé du 06 au 07 février 2020 à Agbelouve à l'hôtel A9 et a connu la participation de 06 personnes du staff de l'action.



Photo 38:rencontre de planification opérationnelle des activités de la deuxième année à Adeta à gauche et Atelier de recadrage du planning opérationnel à l'hôtel A9 à droite

A4.2. Mise en place d'un système de suivi et évaluation de l'action

A4.2.1. Atelier de renforcement de capacités en suivi et procédures de l'UE

Un atelier de renforcement des capacités en suivi et procédures de l'action s'est tenu à l'hôtel A9 à Agbelouve et a réuni l'équipe de gestion de l'action. Il a permis de débattre sur des thèmes (i) Généralités sur le suivi évaluation de projet, (ii) Evaluation d'un projet, (iii) Critères d'évaluation selon l'UE. L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités du staff de l'action sur le mécanisme de suivi évaluation et les procédures à mettre en œuvre pour lui permettre de jouer plus efficacement son rôle en vue de l'atteinte des objectifs. Il a connu la participation de sept (07) personnes dont une (01) femme. Cette formation a été animée par deux (02) personnes ressources.



Photo 39:Photo souvenir des participants à l'atelier de formation du staff de l'action sur le suivi à l'hôtel A9 Agbelouve

A4.2.2. Organisation de l'atelier revue de l'année 2

La revue de la première année de mise en œuvre de l'action s'est déroulée le 09 Juillet 2020 dans la salle de conférence de l'hôtel Isis à Atakpamé. Il a permis de présenter aux différentes parties prenantes, l'état d'avancement de l'action et la planification opérationnelle des activités de la deuxième année. L'activité a connu la participation de 44 personnes dont 5 femmes représentants des services déconcentrés et directions centrales du Ministère des Ressources Forestières, l'UGP/PALCC, les autorités locales, la chefferie traditionnelle, les communautés bénéficiaires, les médias (TVT, ATOP, presse écrite,).





Photo 40: revue annuelle : De la gauche vers la droite, vue partielle des participants puis table d'honneur, le DE ODIAE au micro

A.4.2.4. Missions de suivi et évaluation de l'action

Des missions de suivi des réalisations de l'action ont été reçues par l'ONG ODIAE au cours de la deuxième année. Il s'agit des missions de suivi de la direction régionale de l'environnement, de l'UGP/PALCC. Une mission d'évaluation à mi-parcours de l'action ainsi qu'une mission d'audit des activités de la première année ont été également accueillies au cours de cette période.



Photo 41: suivi des réalisations de l'action dans l'Ogou par une équipe de la Direction régionale avec à sa tête le Directeur régional accompagné de l'assistant au point focal régional du PALCC



Photo 42: visite de la zone humide Nangbeto par l'équipe d'auditeurs



Photo 43:mission d'évaluation à mi-parcours de l'action ; à gauche visite de l' espace vert des jeunes (Talo) par l'équipe des évaluateurs et celle de l'action, à droite visite de la FC d'Abottesse



Photo 44:Mission suivi des réalisations de l'action par l'équipe de l'UGP PALCC (de gauche à droite, rencontre avec la communauté d'Ayekpada sur le site reboisé, visite de l'EPP Kpassa, visite de l'aire de séchage de Kpogan)

A.4.2.3. Rapportage

Les rapports (narratif, communication et financier) intermédiaires de la première année de mise en œuvre de l'action ont été élaborés et soumis au partenaire financier. Les rapports d'activités des experts et des prestataires (ICAT, DPERF) ont été également produits et leurs informations capitalisés lors de l'élaboration du rapport intermédiaire de l'année 2.

2.2.2. Activités planifiées non réalisées

A la fin de la deuxième année de mise en œuvre, les quinze (15) activités planifiées ont toutes démarré. Cependant, certaines tâches planifiées n'ont pu être achevées et sont en cours d'exécution :

Au titre de « l'activité 1.2 Accompagnement de la gestion des forêts communautaires », la soumission des dossiers de création des forêts communautaires (FC), l'élaboration des plans d'aménagement,

Au titre de « l'activité 1.5.Suivi des plantations », l'implantation des bornes sur les limites des FC

Au titre de « l'activité 2.1 Renforcement des capacités des exploitants agricoles et reboiseurs sur les bonnes pratiques de GDT », la formation de 50 agents vulgarisateurs sur les bonnes pratiques GDT,

Au titre de « l'activité 2.2 Installation des champs écoles et suivi des exploitations », *la visite d'échanges dans les centres spécialisés, la visite d'échanges d'expériences entre groupes de champs écoles, l'atelier de capitalisation et de partage des résultats, l'installation de 8 champs écoles agroforestiers.*

Au titre de « l'activité 3.1 Appui à l'élevage », *l'appui à la construction des poulaillers et bergeries, le renforcement de capacité de 39 auxiliaires villageois d'élevage, le renforcement de capacités des éleveurs de volailles et petits ruminants, l'acquisition de 100 géniteurs de volailles, la fourniture des géniteurs acquis aux bénéficiaires.*

Au titre de « l'activité 3.2 Appui au développement du maraîchage », *l'aménagement de 12 hectares de sites maraichers, la formation et la dotation des bénéficiaires en 15 motopompes, la construction de 2 retenues d'eau maraichers, la construction de 6 forages maraichers l'installation des cultures maraichères et le suivi du maraîchage*

Au titre de « l'activité 3.3. Appui à l'apiculture », *la sélection d'ONG/associations/Prestataires spécialisés en apiculture, la formation et la dotation des bénéficiaires en kits d'apiculture, l'installation des ruches, l'accompagnement jusqu'aux premières récoltes.*

Au titre de « l'activité 3.4. Appui à l'amélioration de la transformation des produits agricoles et PFNL », *la mise à disposition des bénéficiaires de 20 rappeuses, 20 presses, 10 décortiqueuses de noix de palme, l'aménagement de 02 aires de séchage, la réception des aires de séchage et la remise aux bénéficiaires».*

Au titre de « l'activité 4.1. Communication sur l'action », *la réalisation d'un film documentaire sur l'action.*

Au titre de « l'activité 4.2. Mise en place d'un système de suivi et évaluation », *la mise en place du comité de pilotage de l'action.*

2.2.3. Résultats positifs ou négatifs inattendus

Sans objet.

2.2.4. Suivi de la réalisation des indicateurs

La réallocation a permis de modifier un certain nombre de cible qui sont surlignés dans le cadre logique actualisé. Les tableaux suivant dressent une vue synoptique du niveau actuel de réalisation des indicateurs de l'action à la fin de cette deuxième année de mise en œuvre.

Tableau 17 : réalisation des indicateurs de résultat 1

Indicateurs	Cible	Réalisé	Taux d'Exécution (%)	Analyse des écarts
Résultat1 : Installation et/ou aménagement de 7807 ha de forêt communautaire				
Unité de gestion et matériel et équipement mis en place.	Equipe technique 16; personnel administratif: 9	Equipe technique 16; personnel administratif : 9	100	
	01 véhicule 4x4 08 Motos 07 Laptops 02 Imprimantes 02 Photocopieurs 07 Mobiliers 01Camera, 09 appareils photos numériques 02 GPS	01 véhicule 4x4 08 Motos 08 Laptops 02 Imprimantes 02 Photocopieurs 07 Mobiliers 01Camera, 09 appareils photos numériques 02 GPS	100	
Nombre de plants acquis et mis à disposition	400000	323326	80,83	76 674 plants seront acquis pour le regarnis au niveau des sites enrichis en dernière année et reboiser de nouveaux sites éventuels
superficie de forêts communautaires créées et/ ou restaurées	7807 ha dont 158 ha de reboisement	7197 ha dont 162,19 ha de reboisement	84,3 (FC) 102,65 (reboisement)	
Nombre de plans de gestion élaborés	04 plans d'aménagement 06 plans simples de gestion	0	0	Activité prévue en début d'année 3
Superficie de reboisement (scolaire)	45	58,5	130	
Nombre de kits distribués	58	50	86,21	L'activité sera poursuivie en année 3

Tableau 18 : réalisation des indicateurs de résultat 2

Indicateurs	Cible	Réalisé	Taux d'Exécution (%)	Analyse des écarts
Résultat2: Adoption des bonnes pratiques de GDT sur 500 ha des exploitations agricoles				
Nombre d'acteurs sensibilisés	15000 dont au moins 3000 femmes	9209 dont 4529 femmes	61,39	Les sensibilisations se poursuivent
Nombre de producteurs dont les capacités sont renforcés en GDT	12000 dont au moins 2400 femmes	6372 dont 3229	53,1	Le taux va s'accroître en année 3 avec le relai de la formation des facilitateurs endogènes au niveau des producteurs individuels
Superficie de champs écoles installés	26	16	61,54	La cible sera atteinte avec l'installation des 10 champs écoles agroforestiers
Superficie des terres restaurées	500 ha (12 ha de culture maraichère et 488 ha de culture pluviale)	0	0	Activité prévue en année 2

Tableau 19 : réalisation des indicateurs de résultat 3

Indicateurs	Cible	Réalisé	Taux d'Exécution (%)	Analyse des écarts
Résultat 3: Au moins 500 ménages diversifient leur production en vue de renforcer leur résilience				
Nombre de Poulailleurs	100	0	0	
Nombre de bergeries	50	0	0	
Nombre de retenues d'eau	02	0	0	Activité en cours
Nombre de forage	06	0	0	Activité en cours
Nombre de motopompes	15	15	100	
Nombre de coopératives formées	20	0	0	Activité en cours
Nombre de kits d'apiculture mis à disposition	20	20	100	
Nombre de petits outils et équipements acquis	20 râpeuses	0	0	L'acquisition des rappeuses sera faite en année 3
	20 presses	20	100	
	10 décortiqueuses de noix de palme	10	100	
Nombre et superficie d'aires de séchage	10	8	80	

Tableau 20 : réalisation des indicateurs de résultat

Indicateurs	Prévu	Réalisé	Taux d'Exécution (%)	Observations
Résultat 4: un système de suivi évaluation est mis en place				
Nombre de publications aux pages Web	05	20	500	
Nombre d'émissions radiophoniques	20	9	45	Les autres émissions sont prévues en année 3
Nombre de rapport élaboré et diffusé	5	2	40	Les autres rapports sont prévus en année 3
Nombre d'outils de communication produits et diffusés.	1060 autocollants	2300 autocollants	216,98	Les nouvelles cibles sont celles fixées à la suite de la réallocation budgétaire. Les autres activités seront réalisées en dernière année
	2000 affiches	125 (Kakemonono et tasse)	6,25	
	2000 dépliants	1000 dépliants	50	
	80 plaques	80 Plaques	100	
	1500 T-shirts	1500 T-shirts	100	
	01 documentaire	01 documentaire	0	

Tableau 21 : réalisation des indicateurs d'objectifs

Indicateurs	Cible	Réalisé	Taux d'Exécution (%)	Analyse des écarts
Objectif général : Contribuer à renforcer la résilience des exploitations agricoles et des écosystèmes forestiers des régions maritime et plateaux face au changement climatique				
Proportion de la population des zones touchées par l'action dont la résilience est renforcée	30 % dont 10 % de femmes	En cours	0	
Objectif spécifique 1 : l'aménagement durable des forêts communautaires est promu en vue d'augmenter la couverture forestière et lutter contre le changement climatique				
Superficie en ha de forêts communautaires sous gestion durable	7807 ha	7090	90,82	
Objectif spécifique 2 : les bonnes pratiques de GDT sont adoptées dans les exploitations agricoles en vue de maintenir la productivité à long terme et améliorer les rendements				
Proportion des exploitants agricoles des zones touchées ayant adoptée les bonnes pratiques de GDT	50 % dont au moins 20 % de femmes	0	0	Indicateur à renseigner après la mise en œuvre des AGR
Augmentation du rendement agricole	augmentation de 20% du rendement agricole	0	0	L'évaluation des rendements est en cours
Objectif spécifique 3 : la production agricole est diversifiée en vue de renforcer la résilience des populations face au changement climatique :				
Augmentation des revenus des ménages ayant bénéficiés d'appui pour renforcer les activités génératrices de revenus	augmentation 20 % de revenus	0	0	Indicateur à renseigner à la fin de l'action avec l'évaluation finale

2.2.5. Risques potentiels qui peuvent avoir compromis la réalisation de certaines activités (en référence au cadre logique). Traitement ou gestion desdits risques.

Certaines hypothèses liées à l'exécution de l'action et évoquées dans le cadre logique se sont avérées lors de la mise en œuvre. Néanmoins, des mesures ont été prises pour les mitiger. Il s'agit de :

- Un litige foncier au niveau du site de la forêt de Kpessi (le site initial de 150 hectares a été réduit à moins de 8 hectares), cette surface restante est encore sujette à des mésententes entre les propriétaires terriens et les occupants qui sont du village d'Ayekpada. Des actions sont en cours pour trouver un terrain d'entente entre les deux parties pour garantir la pérennisation des réalisations de l'action dans la zone.
- Les aléas climatiques notamment la longue interruption des pluies au moment de la mise en place des champs écoles
- La crise sanitaire liée à la COVID 19 qui a retardé le démarrage des activités de mise en place des champs écoles du fait de l'interdiction des rassemblements, l'instauration des couvre-feux et les bouclages de certaines zones.

2.3. Cadre logique révisé

2.3.1. Cadre logique mis à jour

Tableau 22 : Matrice-cadre logique à jour

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle Date de référence	Cibles (et année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général: incidences	Contribuer à renforcer la résilience des exploitations agricoles et des écosystèmes forestiers des régions maritime et plateaux face au changement climatique	Proportion de la population des zones touchées par l'action dont la résilience est renforcée	0 (2018)	0 (2018)	30 % (2021) dont 10 % de femmes	rapport d'évaluation post-ante rapport d'enquête de terrain	
Objectif(s) spécifique(s): résultat(s)	OS1. l'aménagement durable des forêts communautaires est Promu en vue d'augmenter la couverture forestière et lutter contre le changement climatique	superficie en ha de forêts communautaires sous gestion durable	0 (2018)	0 (2018)	7807 ha (2021)	rapports de mise en œuvre de l'action	l'absence de conflits fonciers
	OS2. les bonnes pratiques de GDT sont adoptées dans les exploitations agricoles en vue de maintenir la productivité à long terme et améliorer les rendements	proportion des exploitants agricoles des zones touchées ayant adoptée les bonnes pratiques de GDT augmentation du rendement agricole	0 (2018) 0 (2018)	0 (2018) 0 (2018)	50 % dont au moins 20 % de femmes (2021) augmentation de 20% du rendement agricole (2021)	rapport de mise en œuvre de l'action rapport d'enquête rapport de mise en œuvre de l'action	le système de vulgarisation et d'appui conseil agricole est efficace
	OS3. la production agricole est diversifiée en vue de renforcer la résilience des populations face au changement climatique :	augmentation des revenus des ménages ayant bénéficiés d'appui pour renforcer les activités génératrices de revenus	0 (2018)	0 (2018)	augmentation 20 % de revenus	rapport d'évaluation finale enquête ménage	les pratiques améliorées sont adoptées
Extrants	Extr 0 (R0): unité de gestion de l'action est mise en place	unité de gestion matériel et équipement	0 (2018)	1véhiule 4x4 (2018)	UGA 01 véhicule 4x4 08Motos 08 Laptops 02 Imprimantes 02 Photocopieurs	note de service,	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle Date de référence	Cibles (et année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
		acquis			07 Mobiliers 01 Camera 09 appareils photos numériques 02 GPS (en 2021)	rapport, PV de réception	
	Extr 1.2 (R1) : plants produits et acquis	nombre de plants	0 (2018)	0 (2021)	400 000 (2021)	rapports d'activités	l'absence des aléas climatiques climat sociopolitique favorable, faible variation de prix sur le marché
	Extr 1.3 (R1) : forêts communautaires créées et / ou restaurées	superficie de forêts communautaires	0 (2018)	0 (2018)	7807 ha dont 158 ha de reboisement	rapport d'activités	
	Extr.1.4 (R1) : forêts communautaires dont les plans de gestion sont élaborés	nombre de plans de gestion élaborés	0 (2018)	0 (2018)	04 plans d'aménagement et 06 plans simples de gestion (2021)	rapport d'activités	
	Extr .1.5 (R1) : reboisement scolaires réalisés	superficie de reboisement	0 (2018)	0 (2018)	45 ha (2021)	rapport d'activités	
	Ext 2.1 (R2) les acteurs sensibilisés	Nombre d'acteurs sensibilisés	0 (en 2018)	0 (2018)	15000 dont au moins 3000 femmes (2021)	rapport d'activités	
	Ext 2.2 (R2) : acteurs dont les capacités sont renforcés en GDT Ext 2.3 (R2) : champs écoles installées	Nombre de producteurs dont les capacités sont renforcés en GDT	0 (2018)	0 (2018)	12000 dont au moins 2400 femmes	rapport d'activités	
	Extr 2.4 (R2) : bonnes pratiques de GDT adoptées par des exploitants agricoles	Superficie de champs écoles installés	0ha (2018)	0 (2018)	26 (2021)	rapport d'activités	
		superficie des terres restaurées	0ha (2018)	0 (2018)	500 ha (12 ha de culture maraichère et 488 ha de culture pluviale) (2021)	rapport d'activités	
	Extr 3.1(R3) : poulaillers et bergeries traditionnels améliorés construits	Nombre de poulaillers	0 (2018)	0 (en 2018)	100 (2021)	rapport d'activités	

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle Date de référence	Cibles (et année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	Extr 3.2(R3) : retenue d'eau, forage réalisés, motopompes acquises	nombre de bergeries	0 (2018)	0 (2018)	50 (2021)	rapport d'activités	
		nombre de retenue d'eau	0 (2018)	0 (2018)	02	rapport d'activités	
		nombre de forages	0 (2018)	0 (2018)	06 (2021)	rapport d'activités	
	Extr 3.3 (R3) : coopératives d'apiculteurs formées et équipées	nombre de motopompe	0 (2018)	0 (2018)	15 (2021)	rapport d'activités	
		nombre de coopératives formées	0 (2018)	0 (2018)	20 (2021)	rapport d'activités	
		nombre de kits mis à disposition	0 (2018)	0 (2018)	20 (2021)	rapport d'activités	
	Extr 3.4(R3) : petit outils et équipement de transformation	nombre de petits outils et équipement acquis	0 (2018)	0 (2018)	20 râpeuses 20 presses 10 décortiqueuses de noix de palme (2021)	rapport d'activités	
			0 (2018)	0 (2018)			
			0 (2018)	0 (2018)			
	Extr 3.5(R3) : aires de séchage aménagées	nombre d'aires de séchage	0 (2018)	0 (2018)	10 (2021)	rapport d'activités	
	Extr 4.1 Les acquis de l'action sont capitalisés et diffusés	nombre de publications aux pages Web	0 (2018)	0 (2018)	05 publications (2021)	rapport d'activités	
		nombre d'émission radiophoniques	0 (2018)	0 (2018)	20 émissions (2021)	rapport d'activités	
		nombre de rapports élaborés et diffusés	0 (2018)	0 (2018)	05 rapports (2021)	rapport d'activités	
		nombre d'outils de communication produits et diffusés	0 (2018)	0 (2018)	1060 autocollants 2000 affiches 2000 dépliants 80 Plaques 1500 T-shirt 1 documentaire (2021)	rapport d'activités	

2.3.2. Liste de tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 60 000 € attribués pour la mise en œuvre de l'Action pendant la période de reporting :

Sans objet.

2.4. Plan d'action mis à jour pour les futures activités de l'action

Tableau 23 : Plan d'action année 3

Année 3														
Activité	Semestre 5						Semestre 6						Organisme de mise en œuvre	
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S		
Résultat 1: Installation et/ou aménagement de 7807 ha de forêt communautaire														
A 1.2. Accompagnement de la gestion des forêts communautaires														
Exécution A 1.2. Constitution de l'entité juridique de gestion de la forêt														ODIAE, FAGAD
Exécution A 1.2. Réunion de concertation														ODIAE, FAGAD
Exécution A 1.2. constitution et soumission de dossier de création de forêts communautaires														ODIAE, FAGAD
A1.3. Achat et transport des plants à reboiser														
Exécution A1.3. Achat et transport des plants														ODIAE, FAGAD
A.1.4. Installation des plantations														
Exécution A.1.4. Mise à disposition des plants aux communautés bénéficiaires														ODIAE, FAGAD
Exécution A.1.4. Enrichissement des forêts														ODIAE, FAGAD
Exécution A.1.4. Reboisement des plantations scolaires														ODIAE, FAGAD
A.1.5. Suivi des plantations														
Exécution A.1.5. Regarnissage des plantations réalisées														ODIAE, FAGAD
Exécution A.1.5. Mise à disposition de Kits d'entretien et de protection des plantations aux communautés bénéficiaires														ODIAE, FAGAD
Exécution A.1.5. Mise en place des pare feux et entretien des plantations														ODIAE, FAGAD, bénéficiaires
Exécution A.1.5. Suivi des plantations														ODIAE, FAGAD

Année 3															
Activité	Semestre 5						Semestre 6						Organisme de mise en œuvre		
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S			
Résultat 2: Adoption des bonnes pratiques de GDT sur 500 ha des exploitations agricoles															
A2.1. Renforcement de capacités des exploitants agricoles et reboiseurs sur les bonnes pratiques de GDT															
Préparation A2.1. Identification de formateurs															ODIAE
Exécution A2.1. Organisation d'une session de formation															ODIAE
A2.2. Installation des champs écoles et suivi des exploitations															
Préparation 2.2. Choix/confirmation et validation des sites de champ école															animateur ODIAE et FAGAD, vulgarisateurs des services techniques
Exécution A2.2. Visite d'échange d'expérience dans les centres spécialisés															ODIAE, FAGAD
Exécution A2.2. visites d'échanges entre groupes des champs écoles															ODIAE, FAGAD
Exécution A2.2. Atelier de capitalisation et partage de résultats															ODIAE, FAGAD
Résultat 3: Au moins 500 ménages diversifient leur production en vue de renforcer leur résilience															
A3.1 Appui au petit élevage															
Exécution A3.1. Appui à la construction des poulaillers et bergeries															ODIAE, FAGAD
Exécution A3.1. Renforcement de capacités des bénéficiaires et auxiliaires villageois d'élevage															ODIAE
Exécution A3.1. Fourniture des géniteurs améliorés															ODIAE, FAGAD
Exécution A3.1. Suivi des bénéficiaires															ODIAE, FAGAD
A 3.2. Appui au développement du maraîchage															
A3.2.1. Aménagement de sites maraîchers															
Exécution A3.2.1. Aménagement de 12ha de sites maraîchers															ODIAE

Année 3														
Activité	Semestre 5						Semestre 6						Organisme de mise en œuvre	
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S		
Exécution A3.2.1. Formation et dotation en 15 motopompes														ODIAE
Exécution A3.2.1. Installation des cultures maraichères														ODIAE, FAGAD
Exécution A3.2.1. suivi du maraichage														ODIAE, FAGAD
A3.2.2. Aménagement de points d'eau														
Exécution A3.2.2. Construction de 2 retenues d'eau maraichères														ODIAE
Exécution A3.2.2. Construction de 6 forages maraichers														ODIAE
A3.3 Appui à l'apiculture														
Exécution A3.3. Sélection d'ONG spécialisées en apiculture														ODIAE, FAGAD
Exécution A3.3. Formation et dotation des bénéficiaires en kits d'apiculture														ODIAE, FAGAD
Exécution A3.3. Installation de ruches														ODIAE, FAGAD
Exécution A.3.3. Accompagnement jusqu'aux premières récoltes														ODIAE, FAGAD
A3.4 Appui à l'amélioration de la transformation de produits agricoles et produits forestiers non ligneux														
A.3.4.1. Acquisition de 20 râpeuses, 20 presses et 10 décortiqueuses de noix de palme														
Exécution A.3.4.1. mise à disposition des bénéficiaires														ODIAE, FAGAD
A3.4.2. aménagement de 10 aires de séchage														
Exécution A3.4.2. Réalisation des travaux d'aménagement des aires de séchage														ODIAE

Année 3														
Activité	Semestre 5						Semestre 6						Organisme de mise en œuvre	
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S		
Exécution A3.4.2. Réception des sites et remise aux bénéficiaires														ODIAE
Exécution A3.4.2. Suivi de l'utilisation des aires de séchage														ODIAE
A 4.1. communication sur l'action														
ExécutionA4.1.Animation de sites web														ODIAE et FAGAD
ExécutionA4.1.Organisation des émissions radiophoniques														
ExécutionA4.1. Diffusion du rapport d'activités (année2)														
ExécutionA4.1.Production documentaire audio visuelle														
A4.2. Mise en place d'un système de suivi et évaluation de l'action														
ExécutionA4.2. Mise en place du comité de pilotage														ODIAE et FAGAD
Exécution A4.2. Revue de l'année 2 et élaboration du plan d'action détaillé de l'année 2														ODIAE et FAGAD
ExécutionA4.2.Élaboration du rapport d'activités (année2)														ODIAE et FAGAD
Exécution A4.2. Suivi des activités de l'action														ODIAE et FAGAD, UGP/PALCC, CAON, UE, MEDDPN ...

3. Bénéficiaires/entités affiliées et autres coopérations

3.1.Relation entre les partenaires formels de l'action

Les relations entre l'ONG ODIAE et l'ONG FAGAD codemandeur, partenaires formels de l'action sont des relations satisfaisantes de bonne collaboration dans le travail pour la mise en œuvre des activités de l'action en vue de l'atteinte de leurs objectifs communs.

Les modalités de cette collaboration sont définies dans une convention de partenariat pluriannuelle où les rôles et responsabilités de chaque partie sont précisés.

Le partenariat existant entre les autorités au niveau des communautés bénéficiaires de l'action et chacune des deux ONG se sont renforcés avec l'action. Ceci a permis de consolider les relations de confiance et de collaboration dans la mobilisation des communautés autour des activités de l'action.

3.2. Relation avec les autorités étatiques de l'action

L'ONG ODIAE et son codemandeur FAGAD entretiennent de bonnes relations avec les autorités publiques nationales, notamment avec le Ministère de la plan et de la coopération, le Ministère de l'environnement et des ressources forestières, Ministère de tutelle de l'action, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, le Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, le Ministère des enseignements primaires, secondaires, techniques et de l'artisanat, le Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, les Préfectures, les Mairies.

Cette bonne relation s'est traduite par :

- la participation des directions régionales et préfectorales du Ministère de l'environnement et des ressources forestières aux ateliers et réunions (réunion de concertation, les sensibilisations, la revue annuelle) et le suivi des réalisations
- L'implication active du Ministère de la Planification du Développement et de la coopération à travers ses services centraux et déconcentrés
- L'implication du Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires à travers l'accompagnement, la disponibilité et la présence effective des préfetures et mairies aux réunions de concertation, ateliers et réunions dans la mise en œuvre de l'action à travers leur présence effective aux différentes rencontres organisées (revue annuelle).
- L'invitation de l'ONG ODIAE par le PALCC pour la formation des journalistes et communicateurs dans le cadre de l'atelier de formation des journalistes et communicateurs sur la problématique du changement climatique, la vulgarisation des bonnes pratiques de gestion durable des terres et des forets et l'efficacité énergétique à kpalimé, du 08 au 10 janvier 2020
- La signature de convention de collaboration avec les Directions régionales Maritime et Plateaux de l'ICAT et les directions préfectorales de l'Environnement pour l'installation des champs écoles agricoles et agroforestiers
- L'appui de la Direction des ressources forestières dans le cadre de la délimitation de la forêt communautaire au sein de la zone rétrocédée de l'aire protégée de Togodo Nord, ce qui a permis de clarifier le statut de cette zone rétrocédée.

3.3. Relation avec toutes autres organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'action notamment les bénéficiaires finaux et groupes cibles et autre tiers impliqués

Les relations avec les autres organisations impliquées dans la mise en œuvre de l'Action sont également satisfaisantes. Dans le cadre de la réalisation de l'activité « accompagnement de la gestion des forêts communautaires », dix (10) ONG et associations de proximité ont participé à l'organisation et à la tenue des réunions de concertation des entités juridiques des forêts communautaires. Elles sont chargées d'appuyer le processus de création et d'attribution des forêts communautaires jusqu' à la reconnaissance officielle.

L'ONG ODIAE et son codemandeur l'ONG FAGAD entretiennent de bonnes relations avec un certain nombre de groupes cibles notamment les CVD, ONG/Associations qui ont adhéré à la vision de l'action.

3.4. Liens et synergies développés avec d'autres actions

Quelques liens et synergies développés dans le cadre de cette action avec d'autres actions sont :

- La mise à échelle du PGICT et du ProDRA à travers l'acquisition des plants auprès des pépiniéristes formés par ces deux actions.
- La consolidation des acquis de certaines actions financés par l'Etat et d'autres PTF (MEDDPN, FAO, PNUD/FEM, BM/PGICT, ...) autour des forêts communautaires de Keteme/Danyi, Lifiata/Kloto, Tututo/Kpélé.

3.5. Liste des subventions UE précédentes pertinentes et liens avec l'action en cours

Sans objet.

4. Visibilité

La visibilité de l'Union européenne a été assurée au cours de la deuxième année de mise en œuvre à travers :

- les documents élaborés et publiés (courriers, articles, dépliants),
- la conception et l'affichage de logos, banderoles à l'effigie de l'UE, de l'AMCC+ au cours des ateliers, des publications web.
- la pose du logo sur le matériel roulant, les équipements et fournitures informatiques et locaux abritant l'équipe de l'action.
- l'implantation des plaques d'identification sur les sites reboisés.
- la distribution de dépliants, autocollants, T-shirt, affiches, etc. à l'effigie de l'UE lors des ateliers, sensibilisations, campagnes de communication.

En outre, la mention « **financé par l'Union européenne** » est soulignée à chaque fois que l'action est présentée à des réunions, des ateliers, émissions radiophoniques et autres manifestations (revue, réunion de concertation).

Avis sur la publication de ce rapport sur le site Internet d'EuropeAid

Aucune objection.

Nom de la personne de contact pour l'action: **EGBENOU Koffi Georges**

Signature:

Lieu: **Atakpamé**

Échéance prévue du rapport: **10 décembre 2020**

Date d'envoi du rapport: **09 décembre 2019**